

FONDS EUROPÉENS

2021 - 2027

2^{ième} Conférence des Partenaires des programmes européens 2021-2027



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Discours introductifs



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Alain ROUSSET

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ordre du jour

- I. Point d'actualités sur les propositions de la Commission Européenne
- II. Information sur le processus de concertation et calendrier du FEADER
- III. Information sur le processus de concertation et calendrier du futur programme national FSE-IEJ
- IV. Le futur programme régional Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE
- V. Conclusions



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

I. Point d'actualités sur les propositions de la Commission Européenne



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Politique de cohésion 2021-2027



17 Octobre 2019



Une politique moderne et dynamique

331 milliards d'EUR (chiffres de 2018)

Des investissements modernes

- Accent sur la transition vers une économie intelligente et sobre en carbone
- Lien plus étroit avec le Semestre européen
- Données complètes concernant les performances (quasi temps réel), données ouvertes

Simple, flexible, dynamique

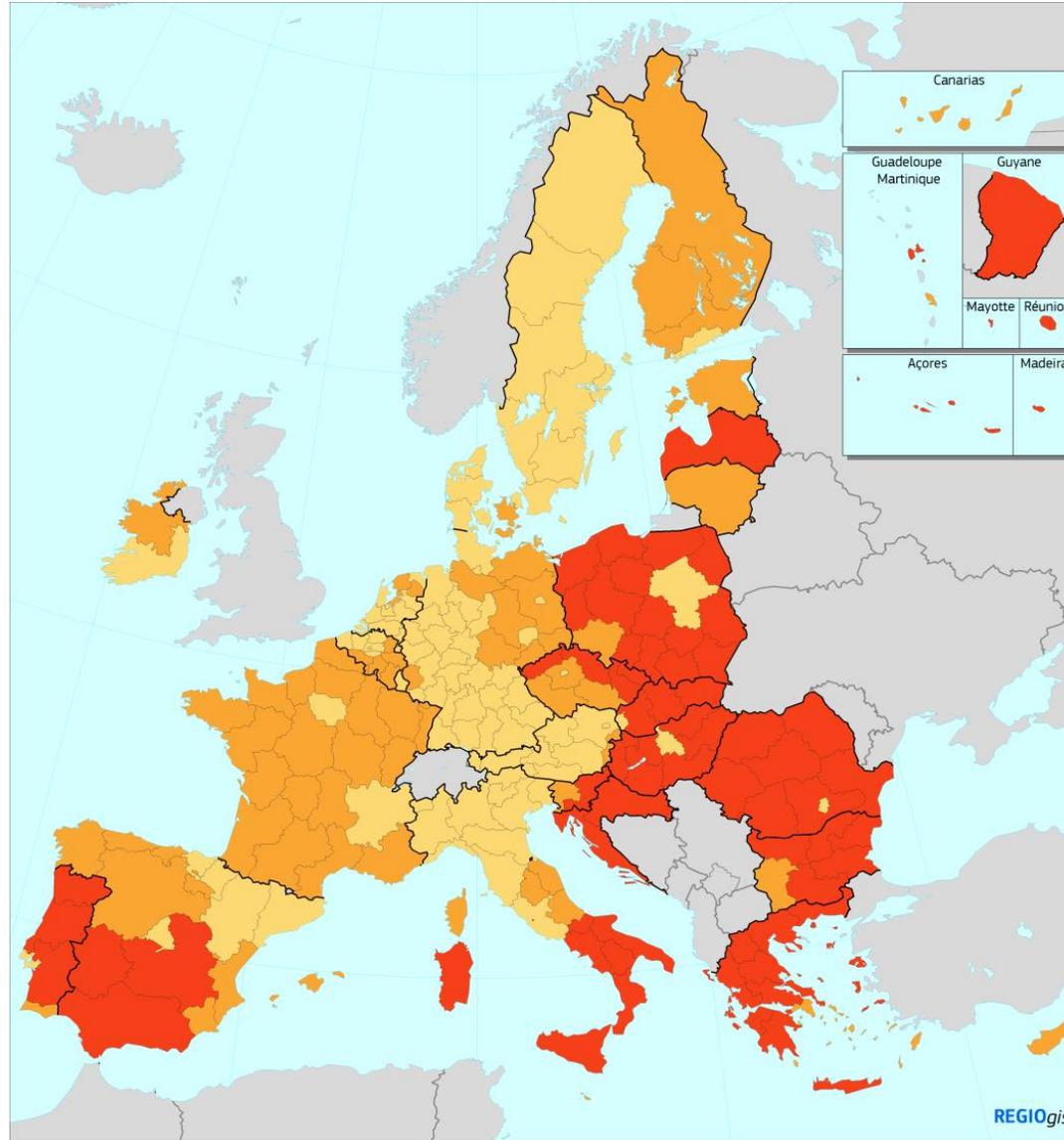
- 7 fonds, 1 règlement (50 % plus court)
- 80 simplifications administratives clés
- Mise en œuvre plus rapide (retour au n+2)
- Capacité de répondre aux nouveaux besoins (p. ex. migration)

Pour toutes les régions

- Méthode d'allocation juste et équilibrée
- 75 % des ressources financières allouées aux régions et États membres les plus pauvres et en ayant le plus besoin



Carte régionale d'éligibilité 2021-2027 sur la base des données de PIB 2014-2016



GDP/head (PPS) by NUTS2 region, average 2014-2015-2016

Index, EU-27 = 100

- < 75% (less developed regions)
- 75% - 100% (transition regions)
- >= 100% (more developed regions)



Commission
européenne

FSE + €101,2 Milliards

ESF+ Gestion partagée €100 milliards

Besoins de concentration

- Mise en oeuvre des CSR (lien avec le Semestre)
- au moins 25% d'inclusion sociale, **dont**
Au moins 2% de soutien aux plus démunis (4% : cible EU-level)
- au moins 10% dans les Etats membres avec un haut taux de NEET

Régions ultrapériphériques/NSPA €400 million

Transnationalité €200 million

FSE+

Gestion (in)directe

- Volet emploi et innovation sociale
- Volet santé

€1,2 billion

€761 million

€413 million





Une aide FSE+ toujours « fléchée »

- Un montant adéquat du budget par Etat pour répondre aux recommandations de la Commission dans le cadre du Semestre
- 25% minimum consacrés par Etat à la lutte contre l'exclusion
- 2% minimum par Etat des 25% ci-dessus consacrés à la lutte contre la privation matérielle
- Si le taux de 15-29 NEETs (2019) est supérieur à la moyenne UE: 10% minimum par Etat consacrés à ces jeunes, au moins de 2021 à 2025
- Une enveloppe UE réservée pour la coopération transfrontalière favorisant les solutions innovantes, un financement supplémentaire pour les RUPs et un cofinancement renforcé pour l'innovation

1. Négociations sur le Cadre Financier Commun



Commission
européenne

Négotiations sur le Cadre Financier Pluriannuel (CFP)

- ✓ Les propositions sectorielles ne peuvent être finalisées qu'après conclusion de l'accord CFP
- ✓ Objectif: conclure **un accord politique sur le CFP en 2019/2020**
- ✓ Position du PE présentée dans un rapport intérimaire sur le paquet CFP et votée le 14/11/2018
- ✓ L'EUCO n'a pas encore pris position
 - EUCO 17-18 octobre – potentiellement première discussion sur les chiffres (niveau général, équilibre entre les lignes budgétaires)
 - Objectif de la PRES FI: finalisation de la révision du paquet de négociation et conclusion d'un accord lors de l'EUCO de décembre

Risques: retard pour toute nouvelle législation

Négotiations Cadre Financier Pluriannuel – questions clés liées à la politique de cohésion

- ✓ CFP de 7 ans plutôt confirmé – examens à mi-parcours du CFP et de la politique de cohésion encore à négocier
- ✓ Budget de la politique de cohésion
- ✓ Taux de cofinancement
- ✓ Niveaux de préfinancement
- ✓ Transferts vers MIE (CEF), InvestEU et autres instruments directement gérés
- ✓ Concentration thématique – niveaux (national vs. régional) et plafonds encore en discussion
- ✓ Règles de dégagement – différentes options (dont n+3 et en transition)

2. Paquet législatif de la politique de cohésion



Commission
européenne

Processus – calendrier

- ✓ Mai 2018 – Propositions de la **Commission**
- ✓ 2019: Adoption par le **PE** de sa position en 1ère lecture sur tous les éléments du paquet législatif relatif à la politique de cohésion
- ✓ 2019: **Conseil** divise le Règlement commun en blocs + règlements sectoriels
- ✓ 2019: Trilogues - Lancés par le PE précédent (fév/mars), discussions sur la programmation (Bloc 1) – aucun accord
- ✓ Reprise des trilogues techniques en septembre (Bloc 5); premier trilogue politique le 3 octobre; pas encore de trilogues prévus sur le FSE+)

Objectif: conclusion, d'ici décembre, d'un accord sur les Blocs les plus importants pour le processus de programmation pour avoir l'adoption FSE+ et cohésion pour mi-2020

Paquet législatif de la PC – questions clés pour les négociations

- ✓ RPDC et FEADER
- ✓ AP obligatoire couvrant les Fonds HOME (FAM, FSI et BMVI)
- ✓ Partenariat et principes horizontaux
- ✓ InvestEU et transfert de ressources
- ✓ Assistance technique (taux forfaitaire; plafonds plus élevés)
- ✓ Examen à mi-parcours et programmation 5+2
- ✓ Marchés publics (et autres, liés au CFP) conditions favorisantes horizontales
- ✓ Éligibilité de la TVA
- ✓ Remboursement des paiements intermédiaires à 90 %
- ✓ FSE - obligation de renforcement des capacités des partenaires sociaux et de la société civile uniquement quand pertinent
- ✓ Garantie enfants

3. Programmation des négociations – progrès et événements à venir



Commission
européenne

Programmation des négociations – événements à venir

- ✓ Au cours de l'été 2019, les États membres ont transmis à la Commission leurs calendriers (feuilles de route) pour la programmation de la politique de cohésion, notamment:
 - une date limite pour la présentation de documents de programmation avancés et prêts à être adoptés avant la fin de 2020, et
 - une date intermédiaire pour la présentation des projets de textes complets
- ✓ Calendrier indicatif pour la programmation 2021-2027 établi sur la base des feuilles de route
 - Dialogue informel entre la Commission et les États membres depuis les événements de lancement jusqu'à l'adoption de la nouvelle législation
 - Projets de documents de programmation avancés à présenter par la majorité des États membres au cours du premier semestre 2020
 - Présentation officielle des documents de programmation prêts à être adoptés par la majorité des États membres au cours du second semestre 2020

Programmation des négociations – expérience acquise

✓ Expérience acquise:

- Le processus de programmation 2014-2020 a duré en moyenne 2 ans (entre 1,5 et 3,5 ans)
 - Le dialogue informel (qui a suivi les événements de lancement) n'a commencé que fin 2012
 - Les accords de partenariat ont été officiellement présentés en janvier-mars 2014 et adoptés en mai-novembre 2014
 - Les programmes ont été officiellement présentés en février-juin 2014 et adoptés en juin 2014-décembre 2015

✓ Enseignements:

- Nous devons être plus rapides en 2021-2027 afin de ne pas retarder la mise en œuvre
- Il est essentiel de progresser le plus possible sur les documents de programmation au cours de la phase informelle afin de permettre leur rapide adoption après la mise en place de la nouvelle législation
- Afin d'accélérer le démarrage de la mise en œuvre, les travaux sur les documents de programmation devraient se poursuivre parallèlement aux travaux sur les conditions favorisantes et sur les options simplifiées en matière de coûts

II. Information sur le processus de concertation et calendrier du FEADER



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Evolutions de la gestion du FEADER (2nd pilier de la PAC) pour la programmation 2021-2027

2014 - 2020

FEADER = Fonds structurel intégré dans la réglementation interfonds

Cadre national : dispositions communes sur certains dispositifs (Installation, agri bio, mesures agro-environnementales)

Région = Autorité de gestion du FEADER

Programmes de développement rural régionaux

= PDR



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

2021 - 2027

FEADER sort des dispositions communes interfonds et est rattaché à la PAC .

Chaque Etat Membre doit présenter

Un Plan Stratégique National qui couvre l'ensemble de la PAC, 1^{er} et 2nd pilier qui concourent conjointement aux objectifs de la PAC

Région = en responsabilité une partie du FEADER

Des programmes régionaux intégrés au PSN

En effet, à ce stade, les arbitrages sont les suivants :

- ✓ **Une recentralisation d'une partie importante du FEADER** : les mesures surfaciques : ICHN, Conversion et Maintien à l'Agriculture Biologique, MAEC, qui pourraient être pilotées et gérées par l'Etat

- ✓ **Les Régions en responsabilité sur la totalité des aides non surfaciques**
 - investissements dans les exploitations agricoles et en Agroalimentaire,
 - forêt (dessertes, DFCI, ETF...)
 - pastoralisme
 - Installation (Dotation Jeunes Agriculteurs)
 - Natura 2000
 - Rural dont LEADER

=> avec transferts des contreparties de l'Etat et des personnels des DDT instruisant ces mesures, et avec une instrumentation (outil informatique) régionale



Une construction qui s'avère complexe

- ✓ Les aides du 1er pilier (aides directes et programmes sectoriels) = FEAGA
et les aides du second pilier = FEADER

sont combinées entre elles pour établir la stratégie du PSN, pour atteindre les 10 Objectifs stratégiques de la PAC.

- ✓ Nécessité d'une articulation Région –Etat sur la construction du PSN



PAC post 2020 :

9 objectifs spécifiques et 1 objectif transversal = innovation



PAC post 2020 : déclinaison nationale sur la gestion du FEADER



PLAN STRATEGIQUE PAC : CONTENU

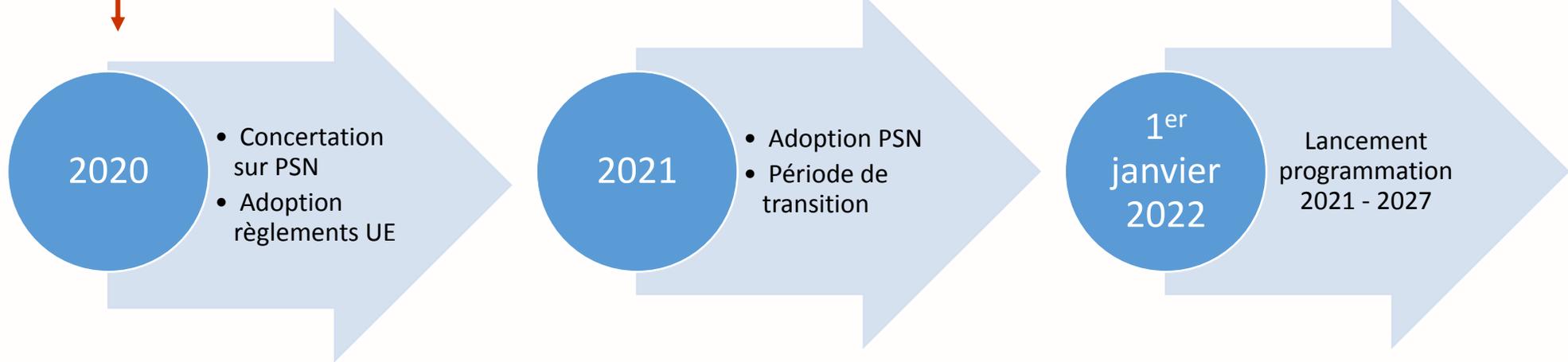
Besoins	<ul style="list-style-type: none">• Analyse des besoins liées à une action sectorielle et territoriale• Détermination des priorités
Stratégie	<ul style="list-style-type: none">• Définition des objectifs visés• Moyens mise en œuvre
Interventions	<ul style="list-style-type: none">• Maquettage de l'intervention• Description des critères d'éligibilité
Aspects horizontaux	<ul style="list-style-type: none">• Définitions, conditionnalité, réseau PAC• Droit au paiement, plafonnement
Autre	<ul style="list-style-type: none">• Plan financier, valeurs cibles, intermédiaires et systèmes de gestion et coordination• Modernisation et simplification



PAC post 2020 : éléments de calendrier

13/11/2019, lycée agricole de Blanquefort :
Lancement de la concertation régionale sur le PSN

2020, organisation groupes de travail régionaux
sur stratégie des interventions FEADER



30/06/2020, V1 PSN

09/2021, Approbation PSN par
la Commission européenne



III. Information sur le processus de concertation et calendrier du futur programme national FSE-

IEJ



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

CONCERTATIONS ET PRÉPARATION DES PROGRAMMES 2021-2027



Jocelyn Vidon-Buthion

Le cadre de réflexion : la proposition de règlement et les priorités identifiées par la commission

Les 11 objectifs du règlement FSE+

- | | |
|---|---|
|  <p>OS 1: Accès à l'emploi des DE et inactifs (notamment des jeunes et chômeurs de LD) - Promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale</p> |  <p>OS 7: inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances et améliorer l'aptitude à occuper un emploi</p> |
|  <p>OS 2: Moderniser les institutions et services du marché du travail</p> |  <p>OS 8: Intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers et des communautés marginalisées (Roms...)</p> |
|  <p>OS 3: Promotion de la participation des femmes au marché du travail et de l'équilibre avec la vie privée – Environnement de travail / Vieillesse actif - Adaptation au changement</p> |  <p>OS 9: Accès à des services abordables, durables et de qualité; moderniser les systèmes de protection sociale; renforcement des systèmes de soins de santé</p> |
|  <p>OS 4: Renforcement des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail</p> |  <p>OS 10 : promouvoir l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables (en particulier les plus démunis et les enfants) - lutte contre la pauvreté</p> |
|  <p>OS 5 : Egalité d'accès à une éducation (scolaire / universitaire / professionnelle) ou formation initiale inclusive et de qualité, y compris via appui à mobilité</p> |  <p>OS 11: lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle aux personnes les plus démunies</p> |
|  <p>OS 6: Promotion de la formation continue et professionnelle pour les actifs - Anticipation des changements et des besoins en matière de compétences</p> |  <p>Priorité transversale spécifique: Appui à l'innovation sociale et aux expérimentations sociales (cofinancement dérogatoire à 95%)</p> |



Priorité transversale spécifique: Appui à l'innovation sociale et aux expérimentations sociales (cofinancement dérogatoire à 95%)

Définition proposée par le règlement FSE+:

- **«innovations sociales»:** des activités dont les fins comme les moyens revêtent un caractère social et en particulier celles relatives à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles idées (concernant des produits, services et modèles) qui répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations ou collaborations sociales, bénéficiant ainsi à la société et renforçant la capacité de celle-ci à agir;
- **«expérimentations sociales»:** des interventions offrant une réponse innovante à des besoins sociaux, mises en œuvre à petite échelle et dans des conditions permettant de mesurer leurs effets, préalablement à leur mise en œuvre dans d'autres contextes ou à plus grande échelle si les résultats se révèlent probants.

Enjeux

- Comment concilier le risque d'échec d'une expérimentation et la logique de remboursement sur résultat?
- Comment assurer la transparence de la détermination de ce qui relève ou non de l'innovation sociale

Obligations de concentration financière proposées pour le FSE+

Obligations FSE 14-20	Proposition CE FSE+	Modifications votées par le Parlement européen
20% (min) des ressources en faveur des priorités relevant de l'inclusion sociale (OT 9)	25% (au moins) des ressources pour l'inclusion sociale au sens large (OS 7 à 11), dont 2% pour l'aide aux plus démunis (OS 11)	27% (au moins) pour l'inclusion sociale + 3% sur l'aide aux plus démunis (OS 11)
80, 70 ou 60% (selon catégories de régions) des ressources sur 5 des 20 priorités d'investissement listées.	<ul style="list-style-type: none"> 10% minimum pour l'emploi des jeunes (pour les seuls Etats-membres ou dont le taux de NEET dépasse lamoyenne UE fin 2019) 15 % minimum obligatoire pour les RUP 	<ul style="list-style-type: none"> 15% minimum pour l'emploi des jeunes (pour les seuls états-membres dont le taux de NEET de l'état dépasse moyenne UE fin 2019) 3% pour les états-membres sous la moyenne du taux de NEET
Dotation spécifique IEJ complétée de 50% de crédits FSE, sur l'emploi des jeunes	Les cofinancements dérogatoires au titre de l'innovation (jusqu'à 95%) ne peuvent pas dépasser 5% des crédits	<p>5 % minimum pour le financement de la garantie européen pour l'enfance</p> <p>2% minimum pour le renforcement des capacités des partenaires sociaux et de la société civile</p>



- A ce stade, la garantie européenne pour l'enfance vulnérable ne constitue pas un objectif stratégique pour le FSE +. En revanche, le Parlement européen a demandé à ce qu'elle constitue une priorité transversale, dotée d'une concentration financière de 5% du programme.
- Garantie inspirée de la garantie européenne pour l'emploi des jeunes, constituant la **mise en œuvre d'une résolution adoptée par le Parlement européen en 2015.**
- Modalités de mise en œuvre présentées par la CE début 2020 (priorité réaffirmée par la future Présidente Von der Leyen)
- Principaux objectifs de la résolution PE de 2015:
 - ✓ ***Lutter contre la pauvreté et l'exclusion des enfants***
 - ✓ ***Assurer leur accès à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, dès leur plus jeune âge***
 - ✓ ***Assurer leur accès à des conditions de vie et de logement décentes***



OS 1: Accès à l'emploi des DE et inactifs (notamment des jeunes et chômeurs de LD) - Promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale



OS 2: Moderniser les institutions et services du marché du travail



OS 3: Promotion de la participation des femmes au marché du travail et de l'équilibre avec la vie privée – Environnement de travail / Vieillessement actif - Adaptation au changement



Les recommandations pays retenues par la CE pour la France

- Repérage et accompagnement des jeunes NEET et des inactifs
- Soutien intégré et formations aux demandeurs d'emploi
- Amélioration des pratiques de recrutement et luttés contre les discriminations
- Soutien à l'emploi indépendant et l'entreprenariat social
- Anticipation de l'évolution des besoins en compétences
- Moderniser les instruments du marché du travail



OS 4: Renforcement des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail



OS 5 : Egalité d'accès à une éducation (scolaire / universitaire / professionnelle) ou formation initiale inclusive et de qualité, y compris via appui à mobilité



OS 6: Promotion de la formation continue et professionnelle pour les actifs - Anticipation des changements et des besoins en matière de compétences



**Les recommandations
pays retenues par la CE
pour la France**

- Lutte et prévention contre le décrochage scolaire
- Développer compétences et la mobilité des enseignants et des formateurs
- Promotion de l'enseignement et de la formation prof.
- Améliorer les compétences de la population
- Services d'orientation et de formation continue
- Accès à l'enseignement **(Outre-mer notamment)**



OS 7: inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances et améliorer l'aptitude à occuper un emploi



OS 8: Intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers et des communautés marginalisées (Roms...)



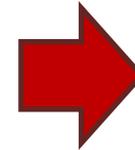
OS 9: Accès à des services abordables, durables et de qualité; moderniser les systèmes de protection sociale; renforcement des systèmes de soins de santé



OS 10 : promouvoir l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables (en particulier les plus démunis et les enfants) - lutte contre la pauvreté



OS 11: lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle aux personnes les plus démunies



Inclusion active

- Politiques intégrées d'inclusion et d'accompagnement vers l'emploi
- Intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers
- Sensibilisation à la lutte contre les discriminations
- Accès aux soins primaires et de proximité (**Outre-mer notamment**)

L'organisation de la concertation

Concertation inter-DAC

Réunions information DAC et SD
– DGEFP en tous les deux mois

Travail bilatéral et formulaires
de contribution attendus pour
le 20/10

Négociation de lignes de
partage avec le FEADER, le
FAMI, ERASMUS...

Concertation avec les grands partenaires nationaux

Contributions ADF, des têtes de
réseaux nationaux et des grands
partenaires (Pôle Emploi...)
attendues pour novembre

Réunions bilatérales avec les
grands acteurs du partenariat
national (ADF, AVE, EUROPLIE,
mouvement associatif...)

CNS prévu le 29 janvier 2020
incluant présentation de la V0
du PO + Ateliers d'écriture sur la
partie « inclusion » du PO

Concertation et information publiques

Plateforme web disponible
depuis fin juillet avec possibilité
de transmettre des
contributions

Principe de transparence:
toutes les réunions et les
documents officiels seront
publiés sur fse.gouv.fr

Séminaire national FSE+ prévu
pour le 31 mars 2020

Grandes étapes de la concertation



	Phase 1: Contributions spontanées et diagnostic national <i>Juillet – Novembre 2019</i>	Phase 2: Concertation du projet de programme <i>Décembre – Avril 2020</i>	Phase 3: Consolidation et transmission des programmes <i>Avril – Sept 2020</i>
Préparation du (des) programmes(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement étude bilans/enjeux • Plateforme web concertation (<i>fse.gouv.fr</i>) • Remontée contributions DIRECCTE/DIECCTE • Travaux interministériels et remontée de leurs priorités • Travaux avec grands partenaires (Départements, Régions, têtes de réseaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'une V0 du (des) programmes(s) FSE+: structure générale et volumes financiers • Consultation interministérielle V0 du programme opérationnel • Conférence « Bilan et enjeux du FSE » (mars 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux sur la V1 des programmes (y compris dotations financières) • Finalisation des lignes de partage avec les Régions • Transmission d'une version finalisée des programmes dans les 3 mois après transmission de de l'accord de partenariat France-UE

IV. Le futur programme régional

Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Information sur le processus de concertation et calendrier



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Calendrier de construction des programmes

2nd semestre 2019



Diagnostic,
analyse
AFOM,
Enjeux
prioritaires

1^{er} semestre 2020



Stratégie et choix des
interventions thématiques et
allocations financières
Echanges entre l'AG et la CE

2nd semestre 2020



1^{er} trimestre 2021

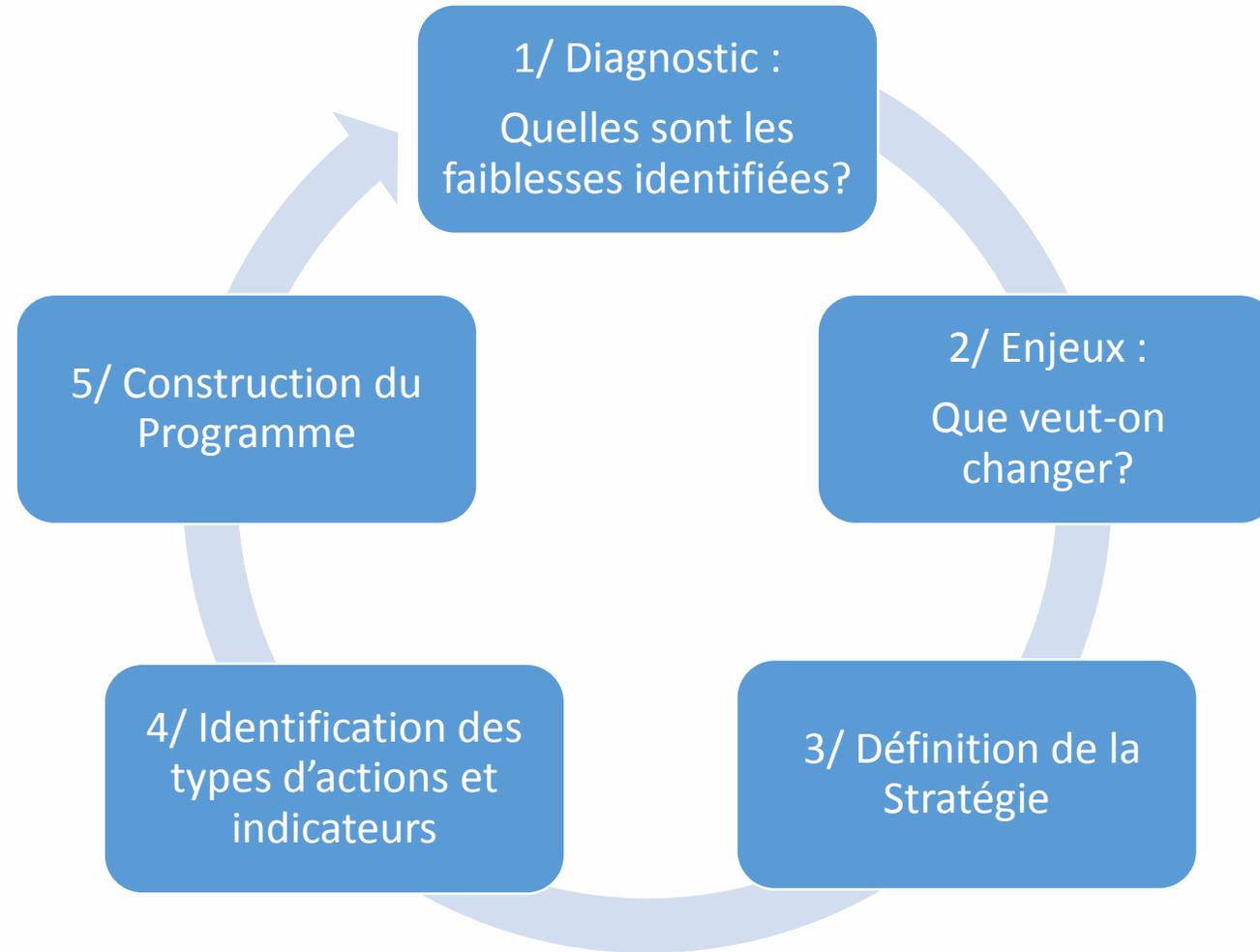
Envoi des
programmes
à la
Commission



Concertation partenariale à chaque étape (diagnostic, stratégie, allocations, versions des programmes...)



Logique d'intervention des différents fonds européens



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Présentation des éléments de diagnostic territorial



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Indice régional de compétitivité : une position médiane de la Nouvelle-Aquitaine en Europe

Moyenne UE = 0

- Aquitaine = 0,12 – 121^e/268 régions
- Limousin = -0,09 – 148^e
- P. Charentes = -0,12 – 153^e

Points > 0 :

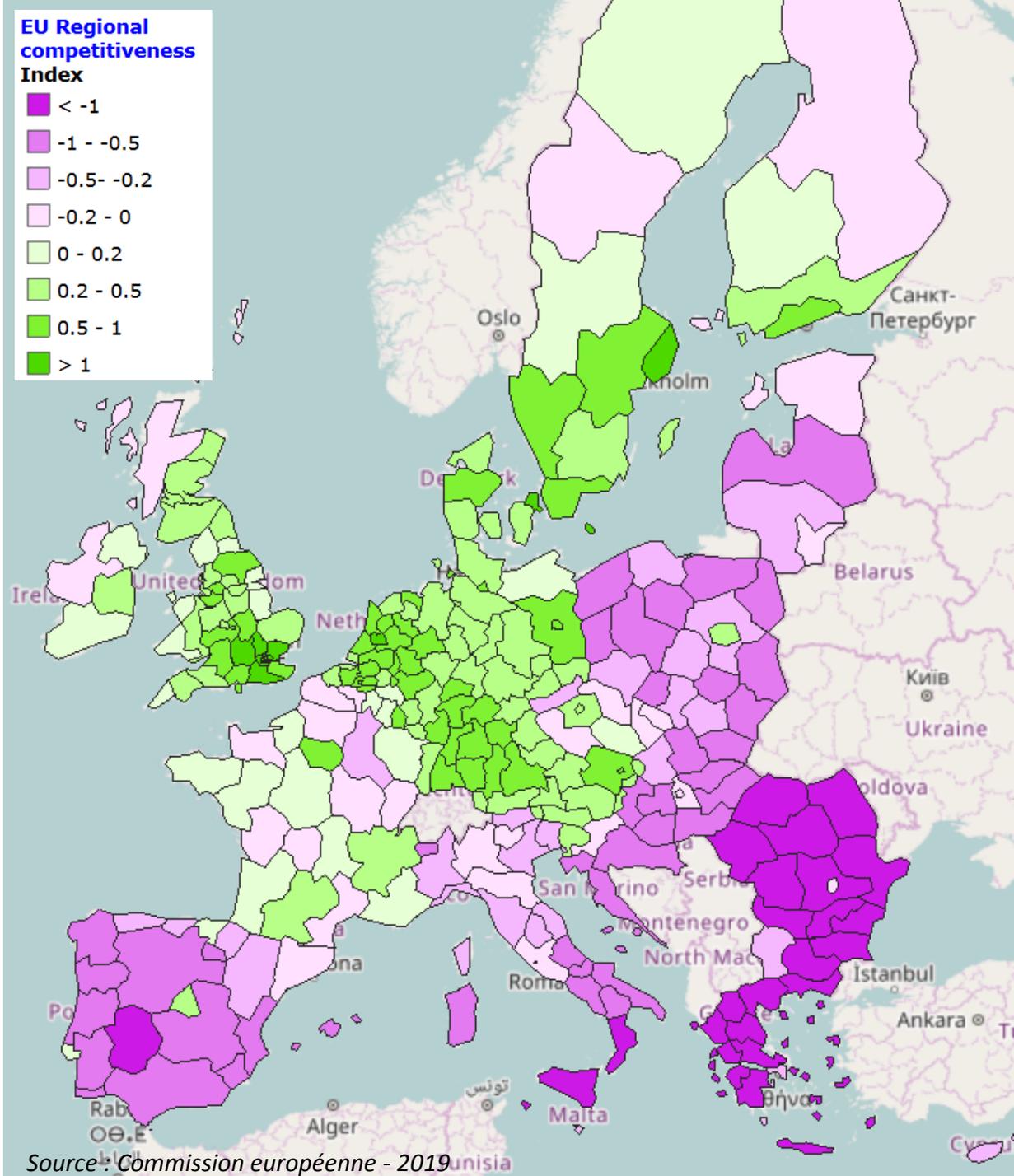
- Enseignement supérieur et formation tout au long de la vie
- « Technological readiness » et « Business sophistication » en ex-Aq.

Points < 0 :

- Infrastructures de transport
- Taille du marché (PIB, revenus, population)



EU Regional competitiveness Index



**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

Objectif Stratégique 1

**Une Europe plus intelligente –
transformation industrielle
innovante et intelligente**



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

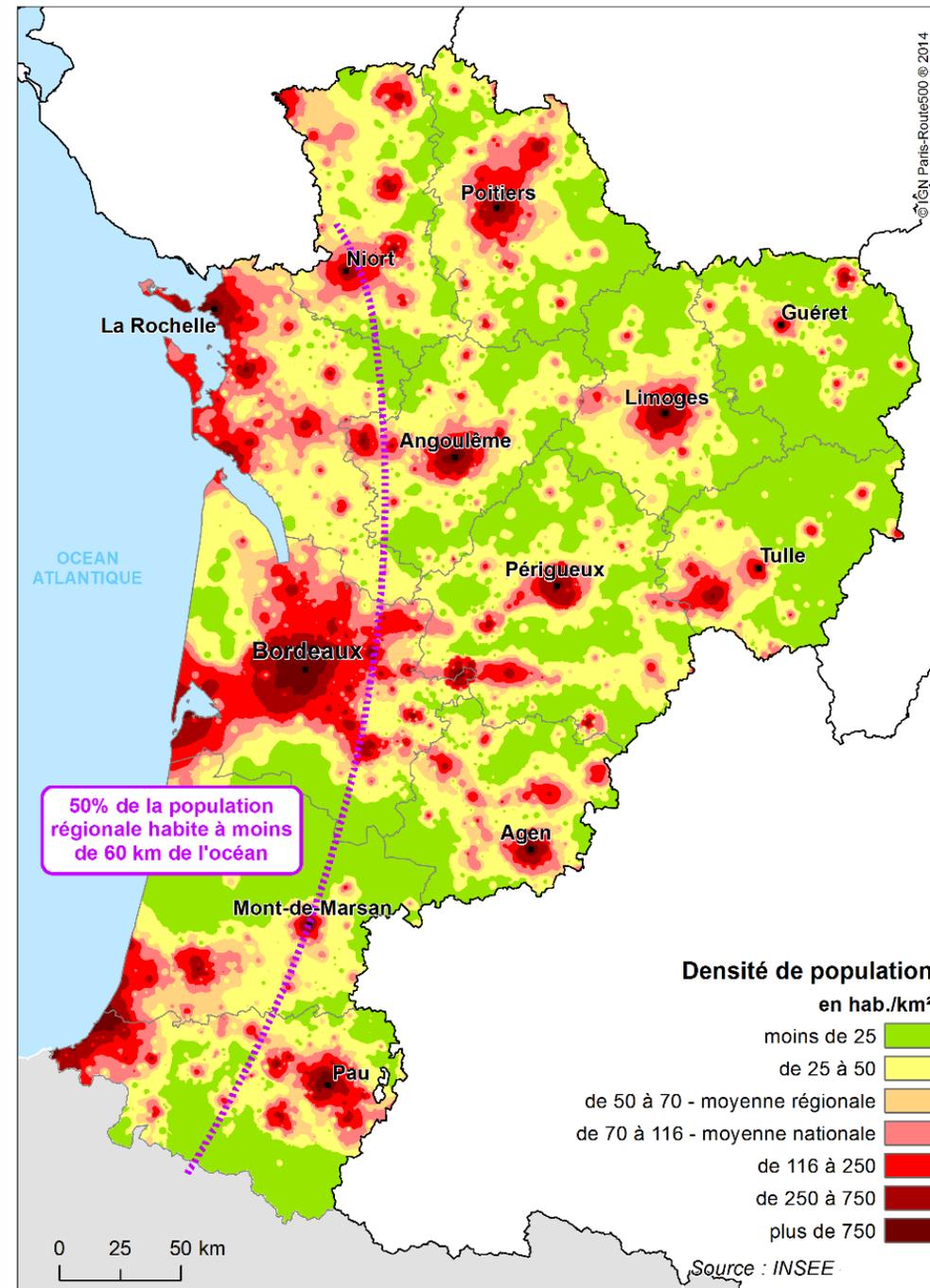
www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La région en quelques chiffres

- 5,9 millions d'habitants, 9 % de la population française, 3^e région de France
- 2,3 millions d'emplois
- 172 milliards d'euros de PIB soit 7,5 % du PIB français, 3^e région de France
28 800 € par habitant (moyenne européenne 29 200 € - Eurostat)

Une économie de plus en plus présente

- Une économie plus présente qu'en France : 67,3 % des emplois en 2015 contre 66 % en France de province
+ 66 % d'emploi dans la sphère présente entre 1975 et 2015 en Nouvelle-Aquitaine



Première région agricole de France

- 120 000 emplois et 5 % de l'emploi régional (RP 2016)

Une industrie alliant secteurs de pointe et activités traditionnelles

- 280 000 emplois dans l'industrie (RP 2016)
- L'agroalimentaire, la filière bois-papier, la métallurgie et les matériels de transports représentent environ la moitié de l'emploi salarié industriel

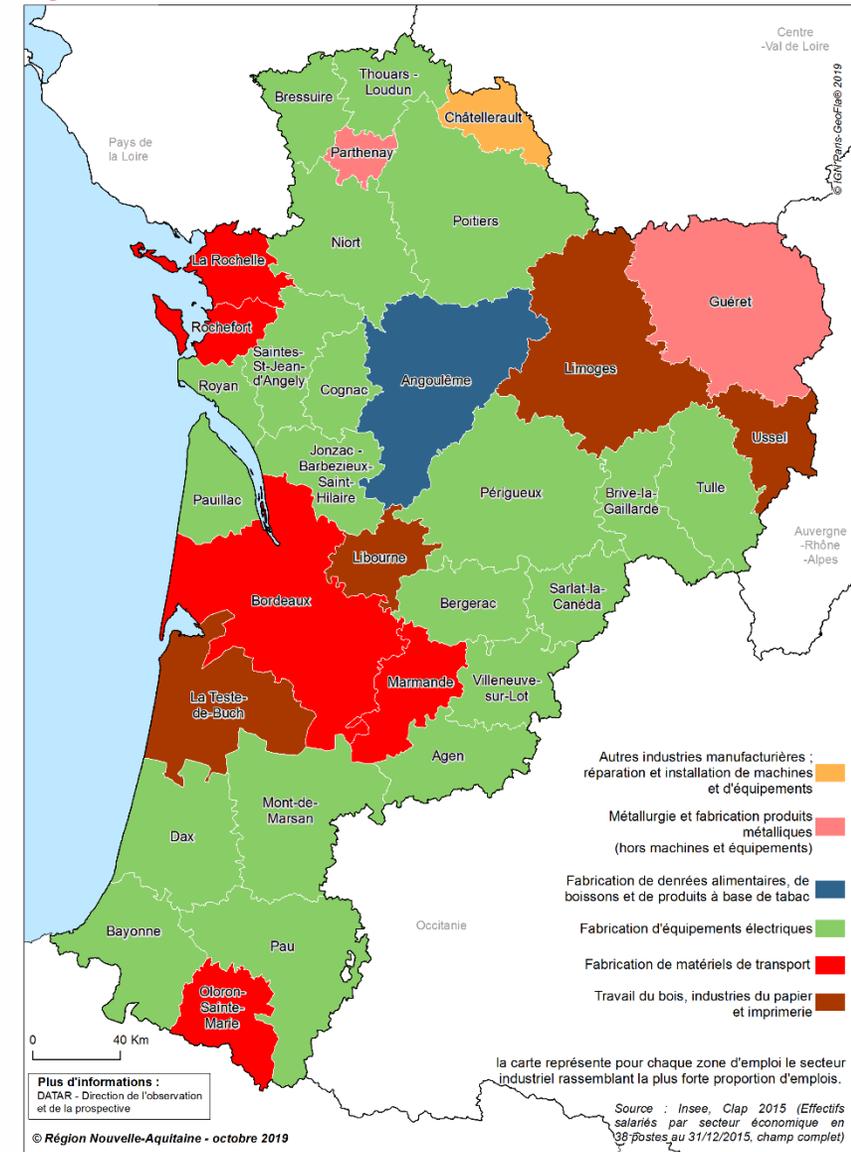
Des filières à fort potentiel de croissance

- matériaux avancés
- chimie verte et éco-procédés
- filières vertes écotechnologies
- cuir-luxe-textile, métiers d'art
- photonique
- numérique
- santé et bien-être
- silver économie

Des spécialisations tertiaires : tourisme, assurances et mutuelles, médico-social



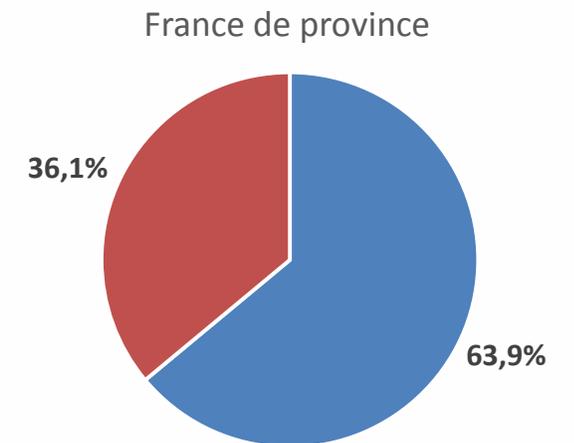
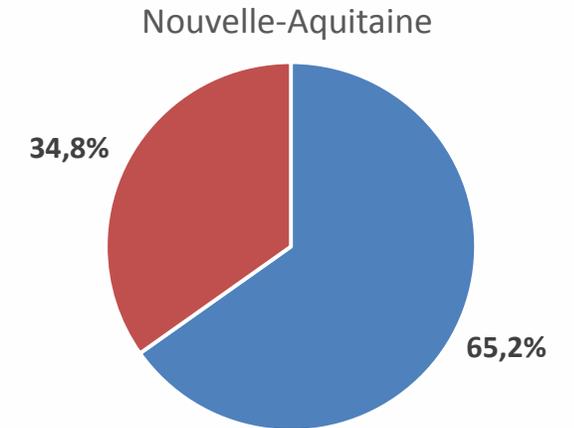
Premier secteur d'activité industriel des zones d'emploi 2015



Un effort de recherche croissant

- La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) représente 2,4 milliards d'euros en 2017, 4^{ème} région de province
- La DIRD des entreprises concerne principalement:
 - L'Aéronautique-spatial et électronique = 38 % de la dépense de R&D en entreprise
 - L'Industrie pharmaceutique et chimie (19 %)
 - Transport et biens d'équipements (16 %)
- Effort de recherche : DIRD/PIB : 1,4 % en 2015
 - +0,4 point entre 2007 et 2015 : plus forte hausse des régions françaises
 - France 2,2 % et UE 1,9 %

Répartition des dépenses de R&D entre entreprises et administrations en 2017



■ Entreprises ■ Administrations

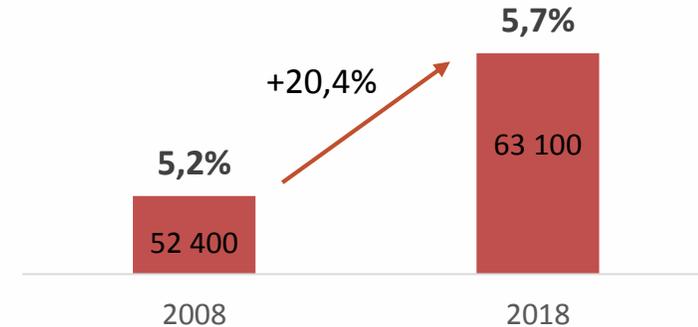
Source : MESRI – SIES,
traitement CR NA



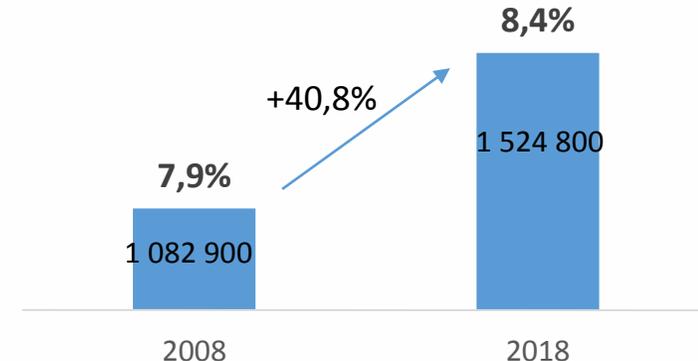
Des compétences scientifiques et techniques en hausse

- 22 800 effectifs de R&D en 2017 (+31 % en 10 ans)
- Hausse de la part des emplois industriels et de services de haute technologie de la région en France (% de l'emploi total)
- Hausse de la part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur et/ou employées en S&T (% de la population active)
- 6^{ème} rang national et 45^{ème} rang européen en nombre de publications scientifiques
 - Entre 2003 et 2013, la part nationale des publications scientifiques de la région a augmenté d'un point, toutes disciplines confondues

Part des emplois de haute technologie en Nouvelle-Aquitaine/France



Part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur et/ou employées en S&T en Nouvelle-Aquitaine/France



Source : Eurostat, traitement CR NA



L'innovation en Nouvelle-Aquitaine à travers les brevets

613 demandes de brevets publiées à l'INPI en 2018 pour la Nouvelle-Aquitaine selon l'adresse de l'inventeur

→ 5^{ème} rang des régions françaises

L'enquête CIS

Selon l'Insee, en Nouvelle-Aquitaine 48 % des sociétés de plus de 10 salariés sont innovantes en 2016 (au sens large) contre 51 % en France et 49 % en Europe (UE 28).

Un écosystème d'innovation solide

- 11 pôles de compétitivité
- 12 grappes d'entreprises labellisées CGET
- 16 centres de ressources technologiques
- 12 Instituts Carnot
- 70 clusters régionaux
- 9 technopoles
- + de 50 pépinières d'entreprises



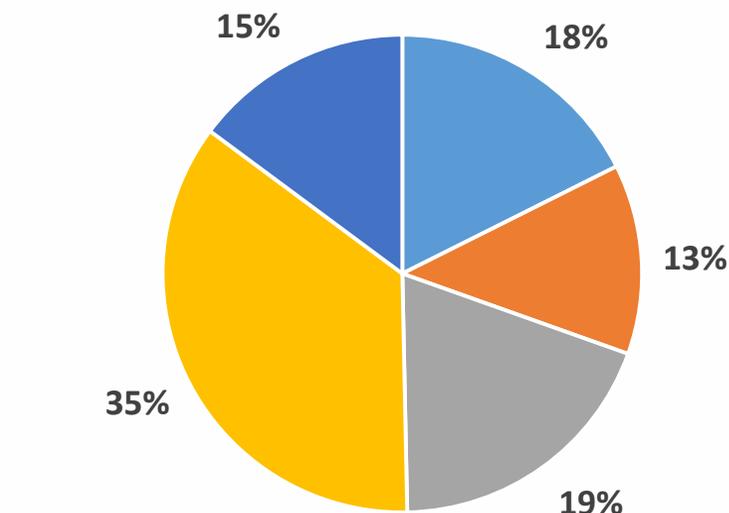
Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Répartition par domaines technologiques des demandes de brevets publiées en 2018 par la voie nationale (selon la région des inventeurs)



- Électrotechnique
- Instruments
- Chimie
- Mécanique
- Autres domaines

Source : INPI 2018, traitement CR NA



Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des PME et des pouvoirs publics

Une filière numérique plutôt sous-représentée malgré la présence de grands groupes

- 2018 : 1 280 établissements pour 17 000 salariés
- De fortes perspectives de croissance à 5 ans (effectifs +32 %)
- Bordeaux = 61 % du secteur, capitale French Tech + 5 communautés
- Des secteurs d'excellence : divertissement, santé, agri-tech, smart mobilité...
- DIHNAMIC : accompagner les entreprises dans l'intégration des technologies numériques
- 244 tiers-lieux : objectif 300 en 2020

Des usages à développer

- Dans les entreprises, la France se situant en-deçà de l'UE 28 que ce soit pour l'équipement en sites web entreprises, la présence sur les réseaux sociaux, la gestion relation-client (CRM), l'usage du « cloud computing »
- Dans les administrations
- Inclure les publics éloignés des nouvelles technologies : « illectronisme »



Union Européenne



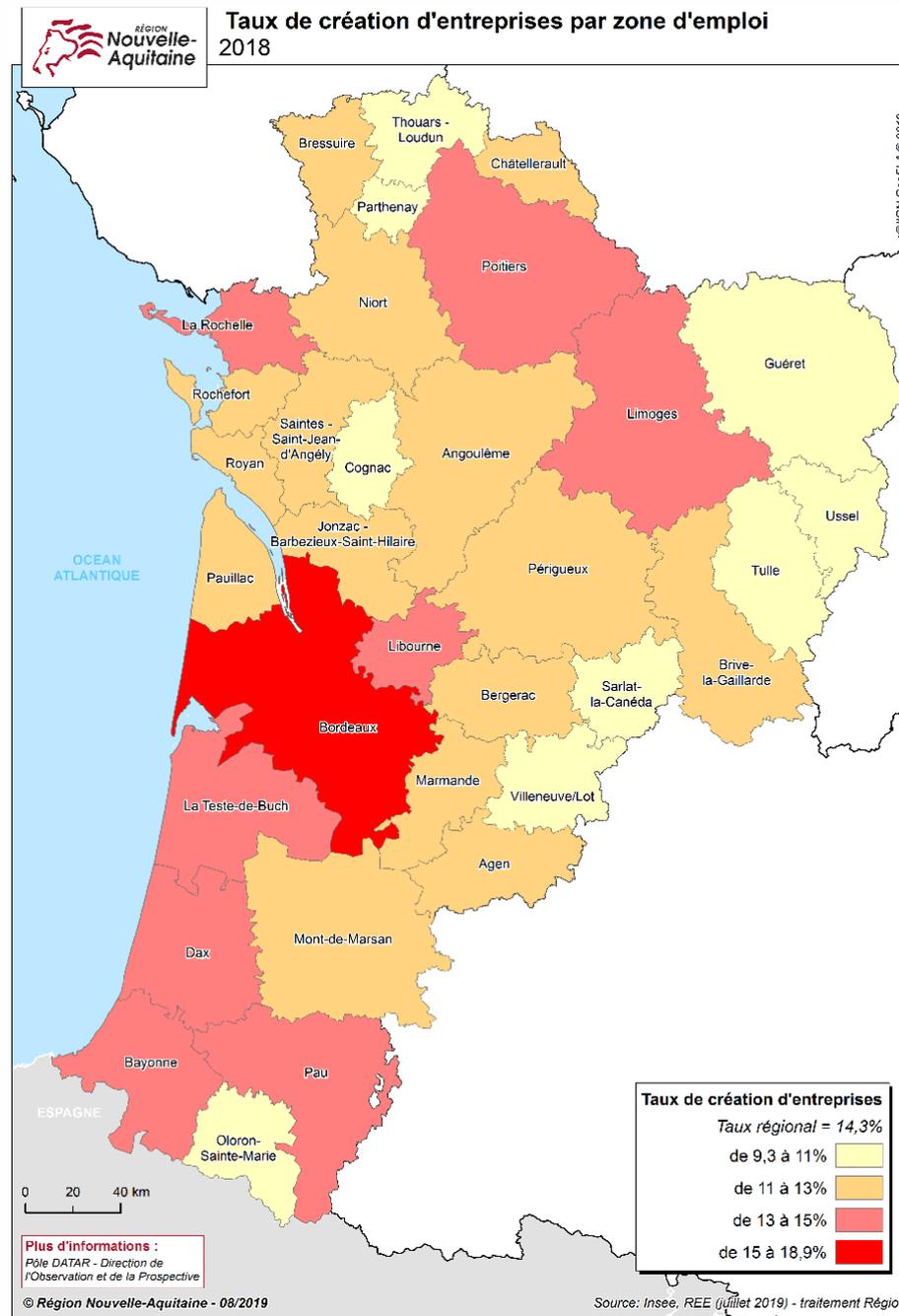
REGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Une dynamique soutenue de création d'entreprise

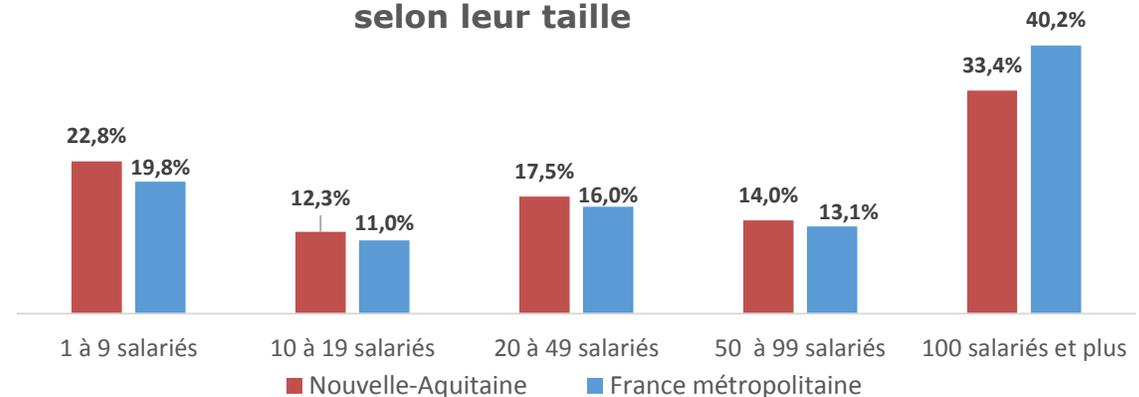
- 58 000 entreprises créées en 2018
- Taux de création : 14,3 %, 3^{ème} région après Île-de-France et Aura, avec des disparités territoriales marquées
- Taux de survie à 3 ans : 75,9 %, proche du niveau national



Un tissu de petites entreprises qui maillent le territoire

- 2/3 des salariés employés dans un établissement < 100 salariés, contre 60 % en France
- L'économie de proximité rassemble 50 % des entreprises et 42 % des emplois salariés
- L'artisanat est un acteur majeur, pluriel, qui maille le territoire de manière plus dense qu'au niveau national : 193 entreprises/10 000 habitants (France : 176)
- L'ESS est bien implantée dans la région (plus de 220 000 salariés)
- 1 000 à 1 300 start-up en NA

Répartition des effectifs salariés des établissements selon leur taille

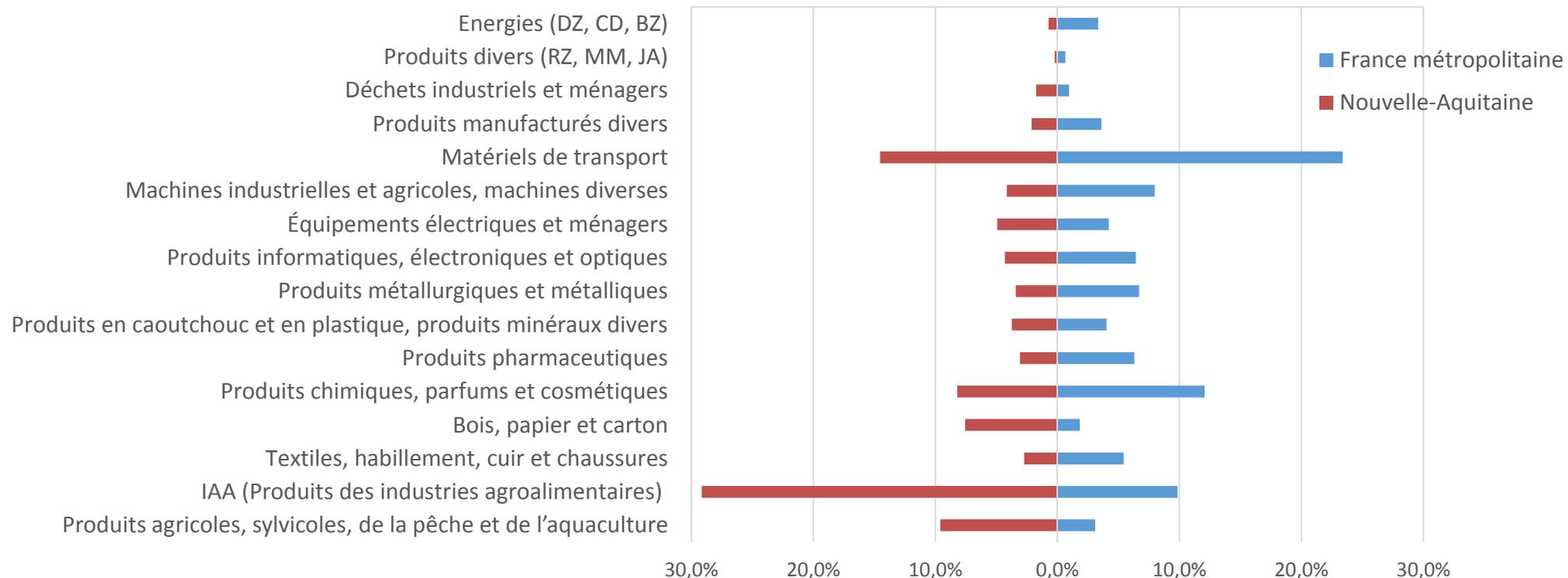


Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

Un niveau d'internationalisation des entreprises encore faible

- 23,4 milliards d'euros d'exportations en 2018 (7^{ème} région exportatrice)
- 4,5 % d'entreprises exportatrices en Nouvelle-Aquitaine (6,6 % France) en 2015
- 74 % des exportations concentrées dans 6 secteurs d'activité (66 % en France)

Comparaison de la structure des exportations par produits France / Nouvelle-Aquitaine en 2018



« L'entreprise du futur » : relever des défis multiples dans un environnement en profonde mutation

La numérisation de l'économie

- Transformation des modèles d'affaires, des organisations, des modes de conception, de production et de commercialisation
- Nouvelles formes de travail et de management, des compétences
- Importance croissante de l'analyse et de la sécurisation des données

La transition énergétique

- Production d'EnR
- Management de réseaux (stockage, distribution : smart grids)
- Innovation pour améliorer leur efficacité énergétique et pour réduire les émissions de GES et les consommations d'énergie
- Production de biens et services décarbonés

L'évolution des métiers et des compétences

- Des difficultés de recrutement dans certains métiers et certains territoires
- De nouveaux métiers à anticiper, nécessitant de nouvelles compétences
- Polarisation des emplois et des compétences



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Objectif stratégique 2

**Une Europe plus verte et à faibles
émissions de carbone – Transition
énergétique propre et équitable,
investissements verts et bleus, économie
circulaire, adaptation au changement
climatique et prévention des risques**



Union Européenne



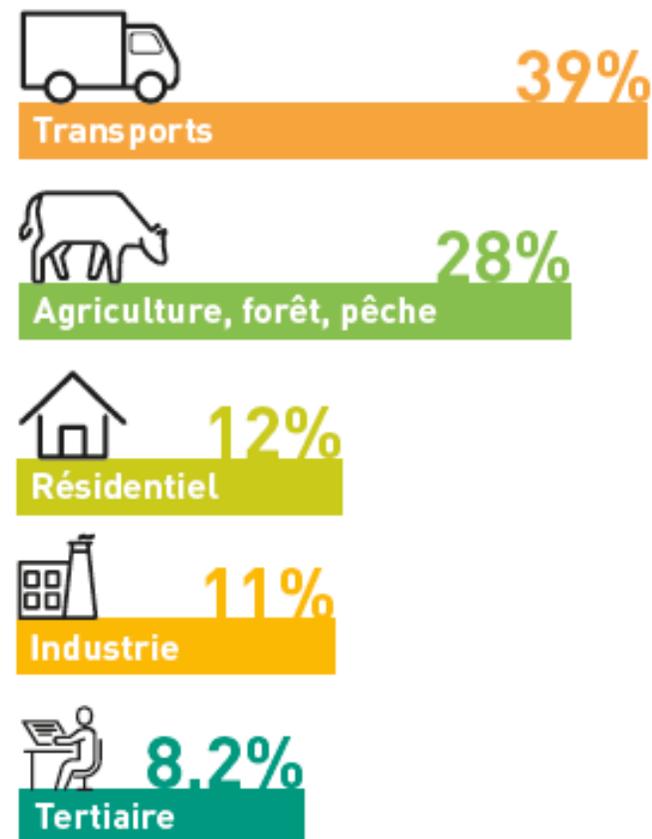
RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Des émissions de GES en baisse mais supérieures à la moyenne nationale / habitant

- 10 % des émissions nationales dont 2/3 sont issus des énergies fossiles
- 1^{er} secteur émetteur : les transports (39%) marchandises et personnes
- Empreinte carbone légèrement < à la moyenne des régions, 10,7 tCO₂e/an.hab. (France=11) (alimentation, consommation de biens et mobilité)
- 2 instances créés en NA pour comprendre et anticiper les changements climatiques (**ACCLIMATERA**) et rechercher des solutions collectives (**COPTÉC**)
- **Neoterra**, feuille de route régionale pour la transition écologique et énergétique

Emissions régionales de GES par secteur - 2016



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Des émissions qui égalent celles de 1990 avec un bilan plus contrasté selon les secteurs

Bâtiments
+ 30%

Transport
+ 13,8%

Agriculture
-6,6 %

Industrie
- 48,6 %

- baisse des émissions de GES de 2,5 % entre 1990 et 2015
- **secteur du bâtiment** : forte augmentation des surfaces construites malgré de meilleures performances énergétiques
- **secteur du transport** : augmentation de la mobilité des particuliers et explosion du trafic de poids lourds
- **secteur agricole** : baisse des émissions élevage (baisse des cheptels ruminants et baisse émissions des sols (moins utilisation des engrais azotés))
- **secteur de l'industrie** : désindustrialisation locale de l'économie, baisse de la consommation d'énergies carbonées, réduction des émissions des industries minérales



Union Européenne



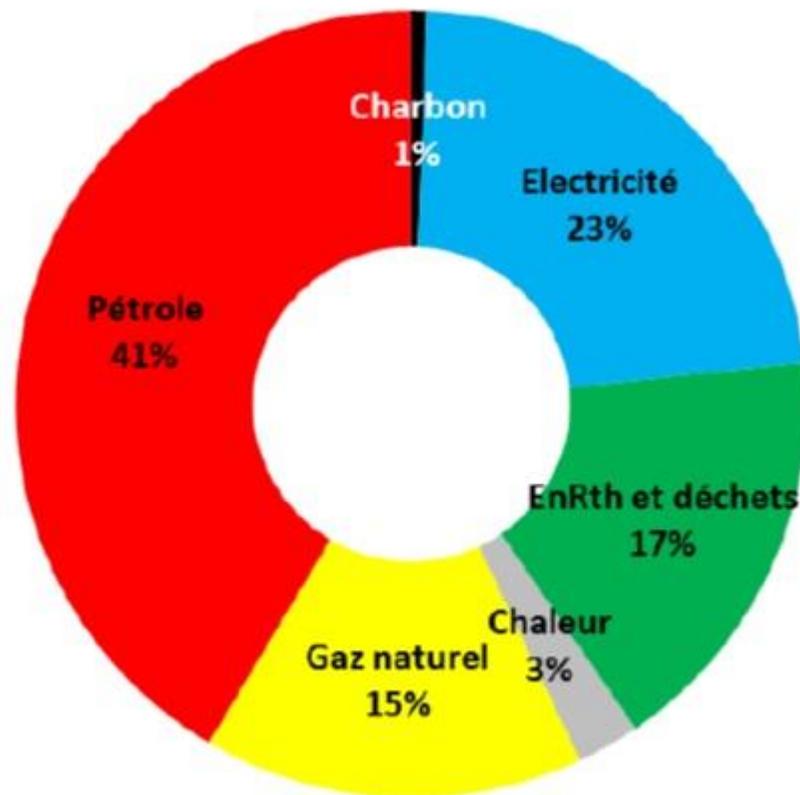
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique

Une efficacité énergétique à optimiser

Répartition par vecteur énergétique de la consommation
(2016) - Arc



Des besoins énergétiques assurés à :

- 57 % par les ressources fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon) ;
- 23 % par l'électricité ;
- 17 % par les énergies renouvelables thermiques et les déchets
- Bâtiment (41 %) et transport (35 %), les 2 secteurs les plus consommateurs d'énergie finale : des besoins de rénovation énergétique (résidentiel / tertiaire) et de développement des mobilités durables



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

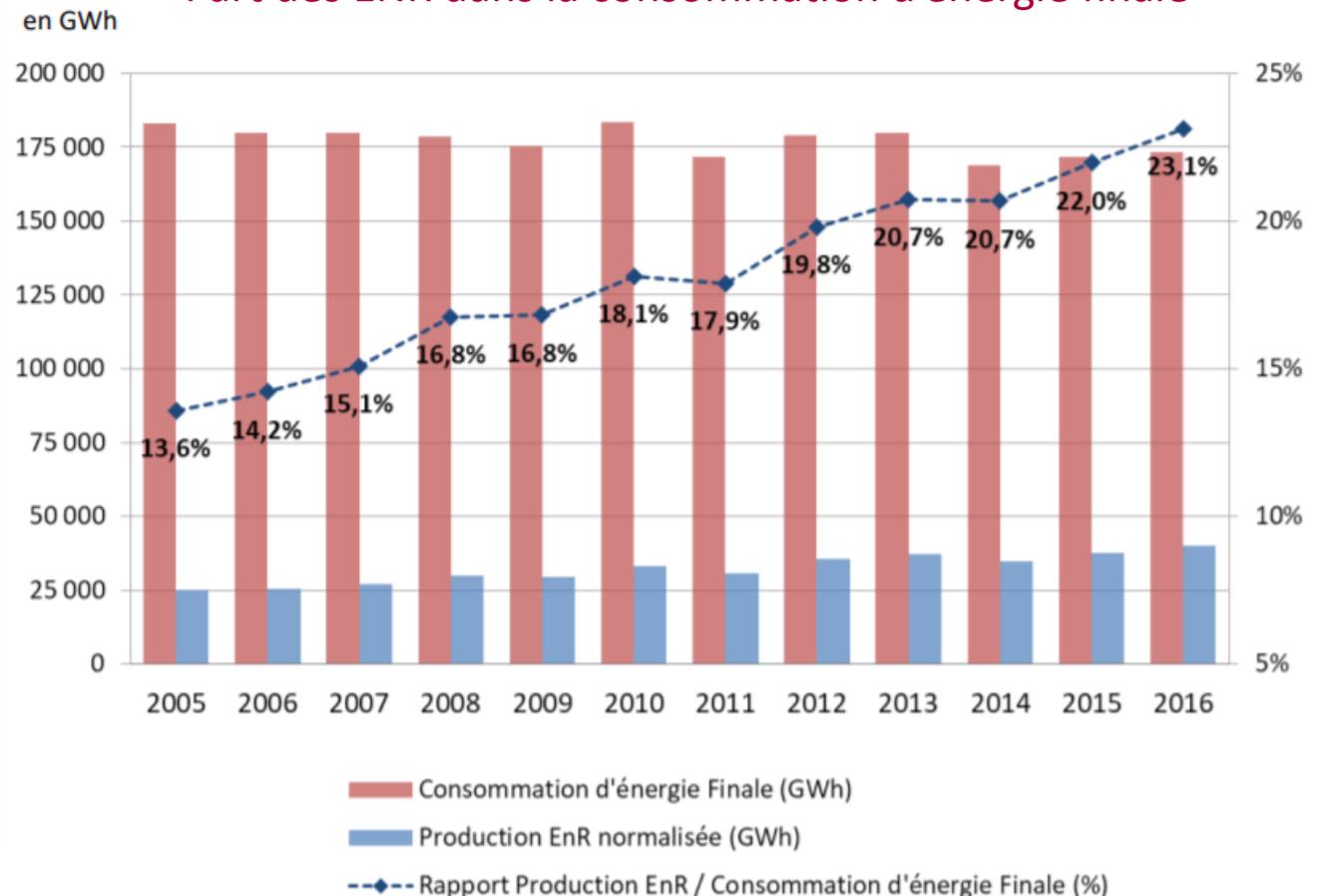
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Une production d'énergies renouvelables (ENR) en progression depuis 10 ans

- Taux d'évolution entre 2005 et 2016 : +70 %
- Une production 40 619 GWh en 2016 qui couvre 23,1 % des besoins énergétiques
- un ratio + élevé qu'au niveau national (16 %) avec une augmentation en moyenne de 0,9 point de pourcentage/an

Part des ENR dans la consommation d'énergie finale

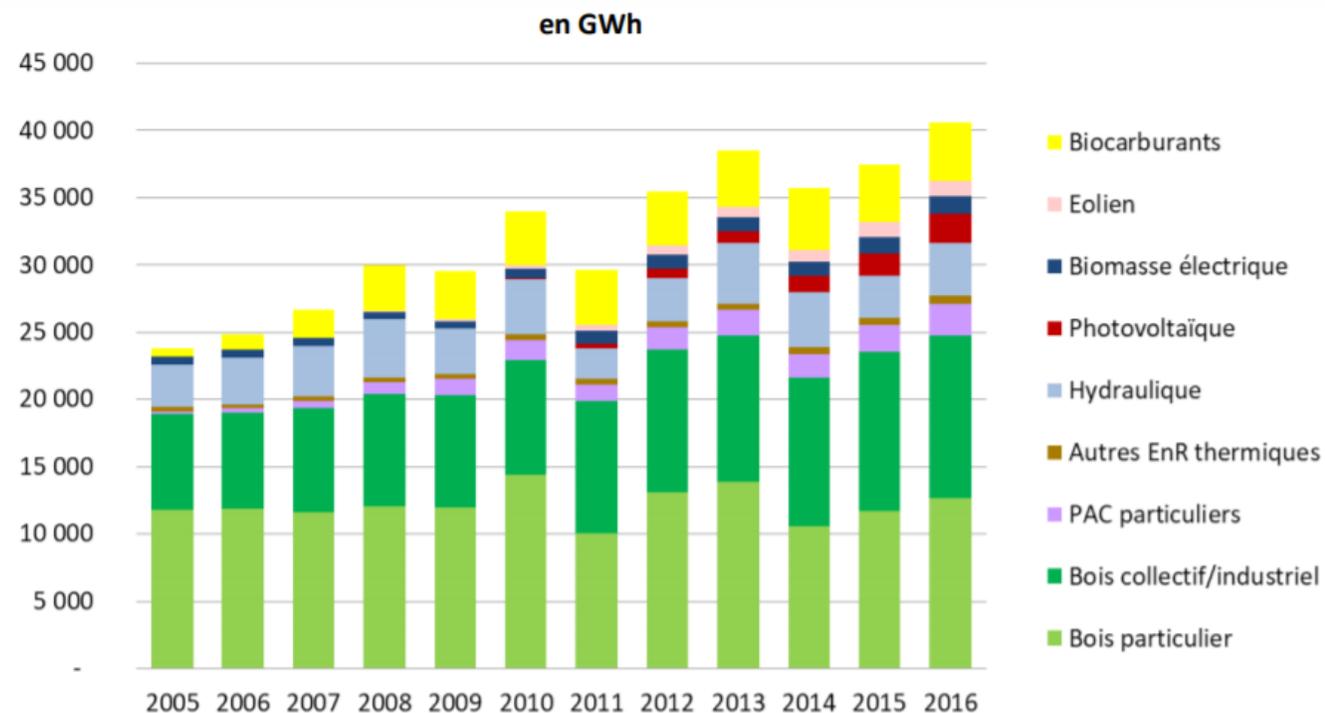


Promouvoir les énergies provenant de ressources renouvelables

Une filière dominée par les productions thermiques

- Des filières orientées à la hausse (sauf bois dans le secteur résidentiel et hydraulique dépendants des niveaux de consommation ou de production et des conditions climatiques)
- Prépondérance des filières thermiques (68%), filières électriques (21%) et biocarburants (11%)
- la biomasse représente 76% de la production
- Autres filières : l'hydroélectricité atteint 9,7 % de la production totale, les PAC particuliers 5,7 %, le photovoltaïque 5,4 % (**1^{ère} région**), l'éolien 2,7 %

Evolution de la production 2005-2016



Arec



Développer des systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local

Un secteur en émergence pour tendre vers une gestion efficace et optimale de l'énergie

- Cluster « Energies et stockage » lancé en 2017 : 300 entreprises régionales,
- 1^{re} installation d'autoconsommation collective opérationnelle photovoltaïque française à Bordeaux,
- 5^e région de France pour l'innovation industrielle dans la transition énergétique et écologique : la région concentre 5 % des cleantechs de France (40 start-ups),
- Expérimentations smart city et smart grids sur le territoire



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Des territoires engagés dans des stratégies de transition énergétique, un tissu d'entreprises innovantes

- 25 TEPOS : environ 5 % de la population
- 53 % de la population couverte par un Plan climat-air-énergie territorial (fin 2016)
- Dispositif des Contrats de transition écologique : 2 territoires (Corrèze et CA de Rochefort-Océan) l'expérimentent + 7 autres lauréats en 2019
- Territoires d'innovation : La Rochelle Territoire zéro carbone, Ambition Pyrénées, VitiRev
- Une filière économique forte : laboratoires de recherche, pôles et clusters (Topos, ITS4Climate, Cluster Energie et stockage...), plus de 13 000 établissements « cœur de filière » / 29 000 emplois générés



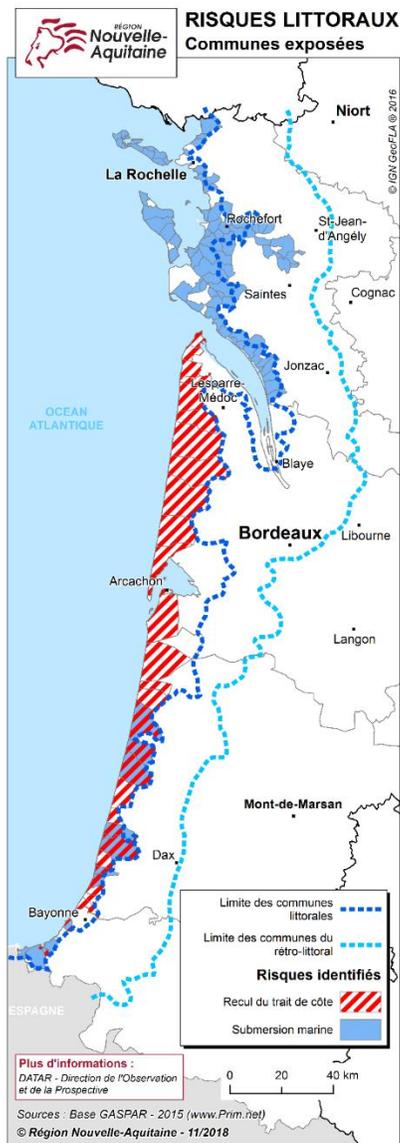
Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes



Le changement climatique augmente l'aléa naturel en intensité et/ou fréquence

- **érosion côtière** : Gironde, Pays basque, Landes, Charente-Maritime. Ex-Aquitaine : 1 à 3 m/an (côte sableuse) ; 20 cm/an (côte rocheuse). Phénomènes extrêmes intenses non prévisibles (cf. les tempêtes de l'hiver 2014 à Lacanau)
- **submersion marine** : élévation actuelle du niveau mer : environ 3mm/an (estimation entre + 0,3 m et + 1,5 m horizon 2100). Les plus exposés : pertuis charentais, estuaire Gironde, bassin Arcachon, estuaires et baies Pays Basque
- **inondation** : risque sur une grande du territoire notamment au sud (Pyrénées + Landes) et ex Poitou-Charentes. 16 TRI (territoires à risque important) de type aléa fluvial définis par la Directive Inondation répartis sur le bassin Adour-Garonne et Bassin Loire-Bretagne
- **retrait-gonflement des argiles, incendie**

Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes

Des milieux forestiers et montagnards soumis à diverses pressions anthropiques et risques naturels

❖ **Forêt :**

- 1^{re} région boisée /enjeu environnemental majeur : rôle de stockage du carbone, de limitation de l'effet de serre, de réservoir de biodiversité
- Fragmentation / infrastructures linéaires de transports, pratiques sylvicoles, urbanisation, risques phytosanitaires, d'incendie (1 390 communes recensées concernées par le risque en 2016) et de tempêtes, sécheresse

❖ **Montagne :**

- Diminution des hauteurs et durée d'enneigement, fonte des glaciers des Pyrénées
 - Fragmentation des vallées : tissu urbain / infrastructures de transport
- => rupture des continuités écologiques / dégradation de la faune et de la flore / évolution des activités



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Développer l'économie circulaire pour répondre à des besoins économiques, sociétaux et environnementaux

- **Les déchets, une ressource à mieux valoriser** : 46 % des DMA, 70 % des DAE tracés sont valorisés sous forme matière ; filière valorisation des biodéchets peu présente sur le territoire
- 78 ressourceries / recycleries recensées mais des disparités territoriales : dépasser les 100 structures pérennes en 2030
- **Des matières 1^{res}** de plus en plus rares et coûteuse pour les entreprises et l'environnement
- **Des modes de consommation** plus responsables (gaspillage alimentaire, gestion raisonnée et solidaire de la ressource en eau, produits bio/ circuits courts...)

=> Développer le **recyclage, l'éco-conception et l'écologie industrielle et territoriale** sur tout le territoire

=> Un levier de **créations d'emplois** : 42 000 à 56 000 emplois estimés en région dont 13 000 dans le secteur du recyclage et des déchets (Source Arc)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Une biodiversité riche et diverse, menacée par les pressions anthropiques et le changement climatique

- En érosion accélérée dans tous les systèmes de productions néo-aquitains : disparition alarmante des espèces (ex. -80 % des perdrix en 20 ans ; -36 % des alouettes des champs)
- En lien avec la consommation d'espaces : + 12 % de surfaces artificialisées entre 2006-2014 au détriment des milieux naturels
- Avec l'intensification des pratiques agricoles, viticoles et sylvicoles, l'uniformisation des paysages et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (microfaune : -95 % d'ici 2030)
- Avec la fragmentation des paysages, les pollutions (eau, sols, air), la surexploitation des ressources, le changement d'affectation des sols (dont l'étalement urbain) et le changement climatique

=> La biodiversité, facteur de développement économique (Ecobiose) : hausse de la production et des rendements agricoles (+10 % de diversité => +2 % de rendement) directement ou par effet indirect sur les pollinisateurs et les bio-agresseurs ; qualité des sols, pêche, éco-tourisme... **et de régulation du climat** (cycle et stockage de carbone, épuration de l'eau)



Une ressource en eau fragilisée par les effets du changement climatique

- modification du régime des précipitations (diminution en été, concentration hivernale)
- diminution des moyennes annuelles des débits des cours d'eau
- étiages plus sévères en intensité et en durée (diminution de 40 % à 2050 des volumes disponibles durant la période d'étiage sur le bassin de l'Adour)
- 75 % du territoire en ZRE

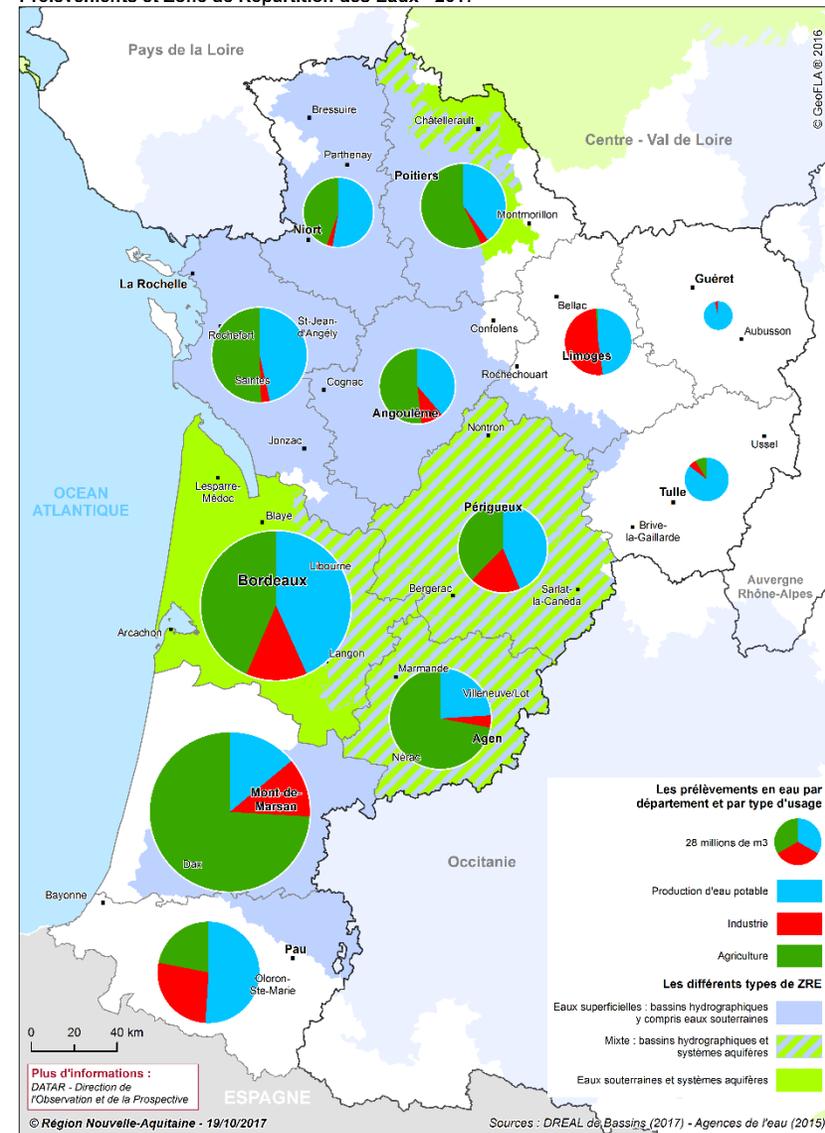
Une détérioration de la qualité des eaux

- 54 % des masses d'eau de surface et 29 % des masses d'eau souterraines en état moyen ou mauvais
- 45 % du territoire classé en zones vulnérables
- 20 % des cours d'eau classé en risque nitrate et 36 % en risque pesticide

=> Impact sur les milieux naturels et l'approvisionnement

RESSOURCE EN EAU

Prélèvements et Zone de Répartition des Eaux - 2017



**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

Objectif stratégique 3

**Une Europe plus connectée -
Mobilité et innovation régionale
et connectivité des technologies
de communication**



Union Européenne

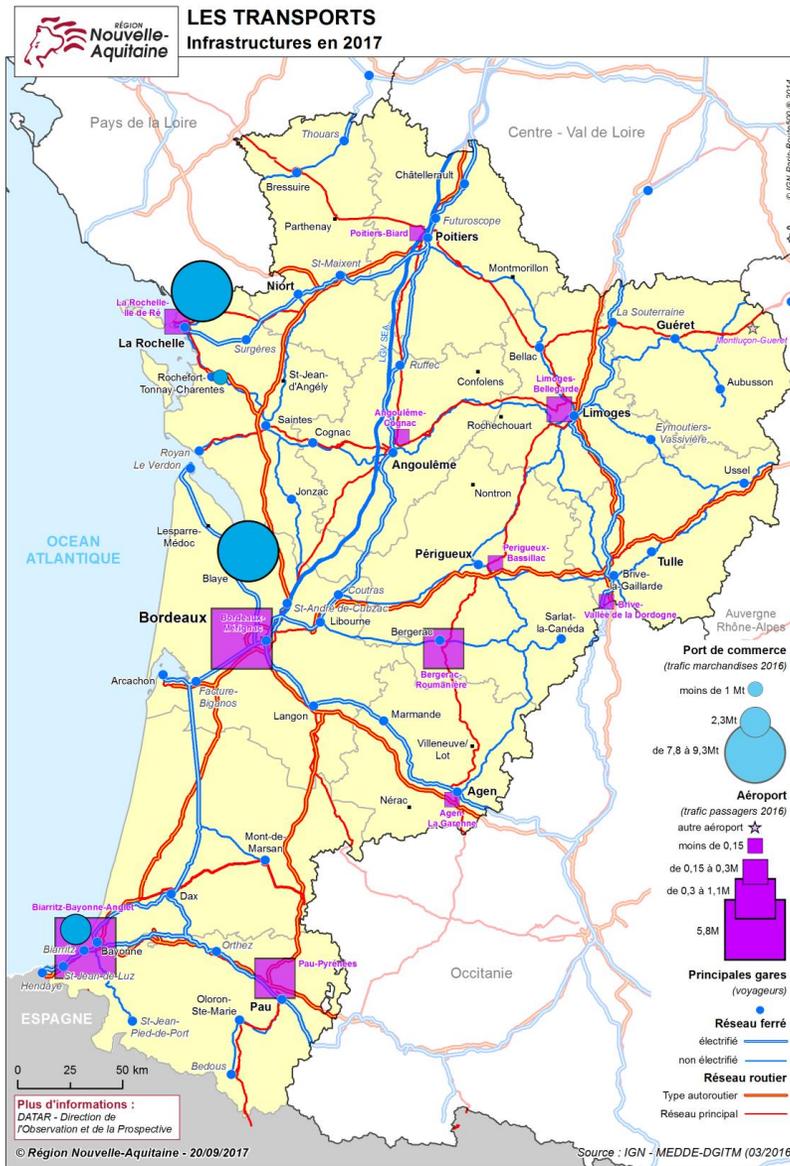


RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu



Un bon maillage en infrastructures de transports

- 56 000 km de routes départementales + 1 284 de routes nationales + 1 465 d'autoroutes
- 1 610 km de voies cyclables nationales et régionales + 2 Eurovéloroutes (véloroute de l'Atlantique et véloroute des pèlerins)
- 3 410 km de voies ferrées dont 40% électrifiés ; effets positifs de la LGV sur les territoires proches et les modes de déplacements
- 11 aéroports dont 7 ayant plus de 100 000 passagers
- 4 ports de commerce : La Rochelle et Grand port de Bordeaux, 7^e et 8^e ports de France, inscrits RTE-T ; Bayonne, Rochefort-Tonnay Charente = trafic total de plus de 21 Mns t de marchandises (= Rouen)



Une approche critique : des infrastructures en souffrance ou en question

- Un réseau ferroviaire à rénover d'urgence : un état dégradé, 4 lignes en fin de vie, des capillaires fret menacées, des limitations de vitesse nombreuses, des nœuds ferroviaires (Bordeaux, Hendaye) surchargés = 3,28 Mds € à investir dans les 10 ans
- Un réseau routier national plus dégradé qu'en moyenne
- Les petits aéroports dépendants au low-cost, menacés par le Brexit et demain privés de subventions d'équilibre (règlement UE 2024) ?
- Des synergies à trouver entre les ports, une intermodalité et multimodalité à développer plus encore malgré la présence de 2 OFP ferroviaires



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Le mode routier prépondérant tant pour les déplacements du quotidien que pour les marchandises :

- 4^e taux d'équipement régional des ménages en voitures
- en 2015, 81,4 % des actifs se rendent au travail en voiture (province : 77,9 %)
- Bordeaux = 3^e ville plus congestionnée de France
- Les Pyrénées annuellement sur seulement 2 points de passage (Biriadou, Le Perthus) subissent un trafic poids-lourds 2,5 fois supérieur à celui des Alpes : 6,1 millions de poids-lourds contre 2,5

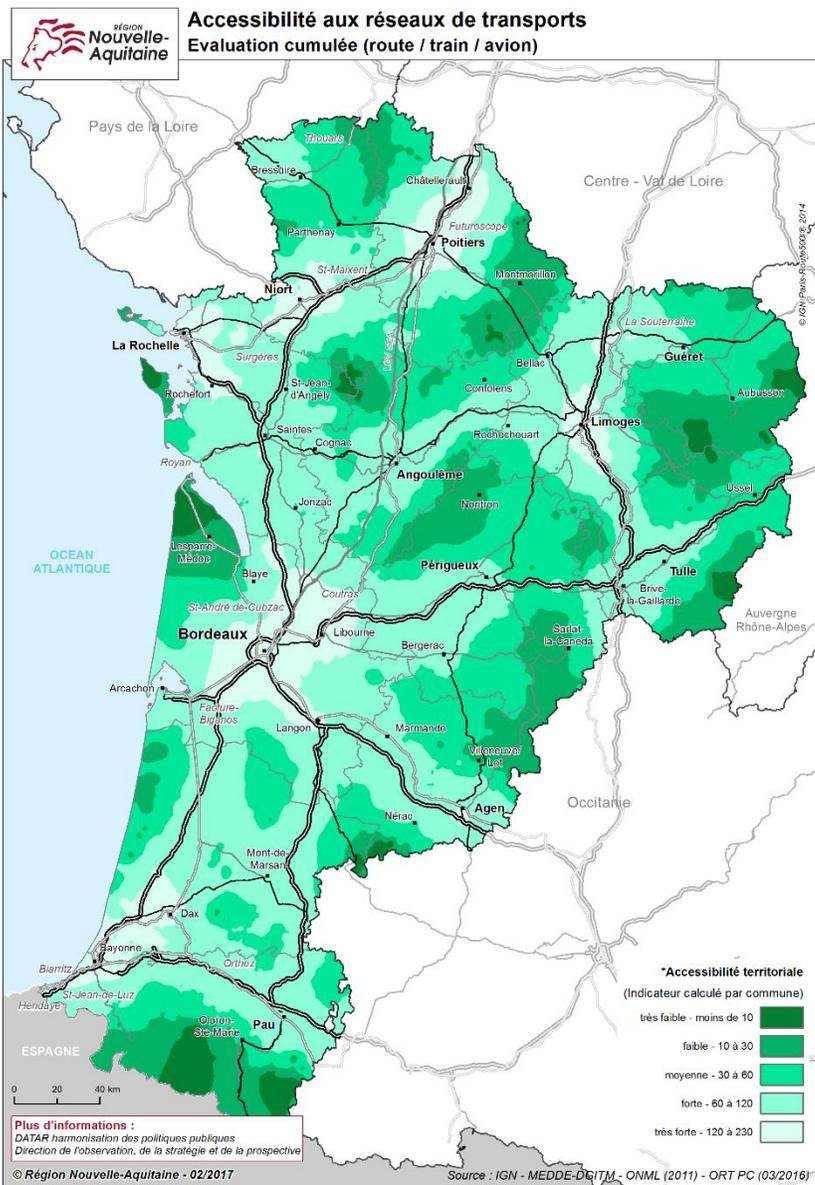


Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Des expériences de mobilité diverses :

- Bordeaux embouteillée : chaque bordelais perd 40 minutes par jour... soit en un an 6 jours et 2h
- Mais un certain nombre de territoires enclavés classés en « faible accessibilité » (cf. carte)
- Des difficultés saisonnières de déplacement générées par la concentration des flux touristiques sur le littoral : sur le bassin de vie basco-landais = population x2 avec 4,2 déplacements quotidiens
- Un risque de vulnérabilité énergétique engendré par l'augmentation des distances parcourues par les navetteurs périurbains, : 13,8 % des ménages en précarité mobilité (10,6 % en France)
- Une population en milieu rural pouvant se sentir isolée malgré la présence de transports publics : 45 % des habitants des communes rurales sont ainsi soumis à des contraintes de transport simplement pour faire leurs courses



Union Européenne

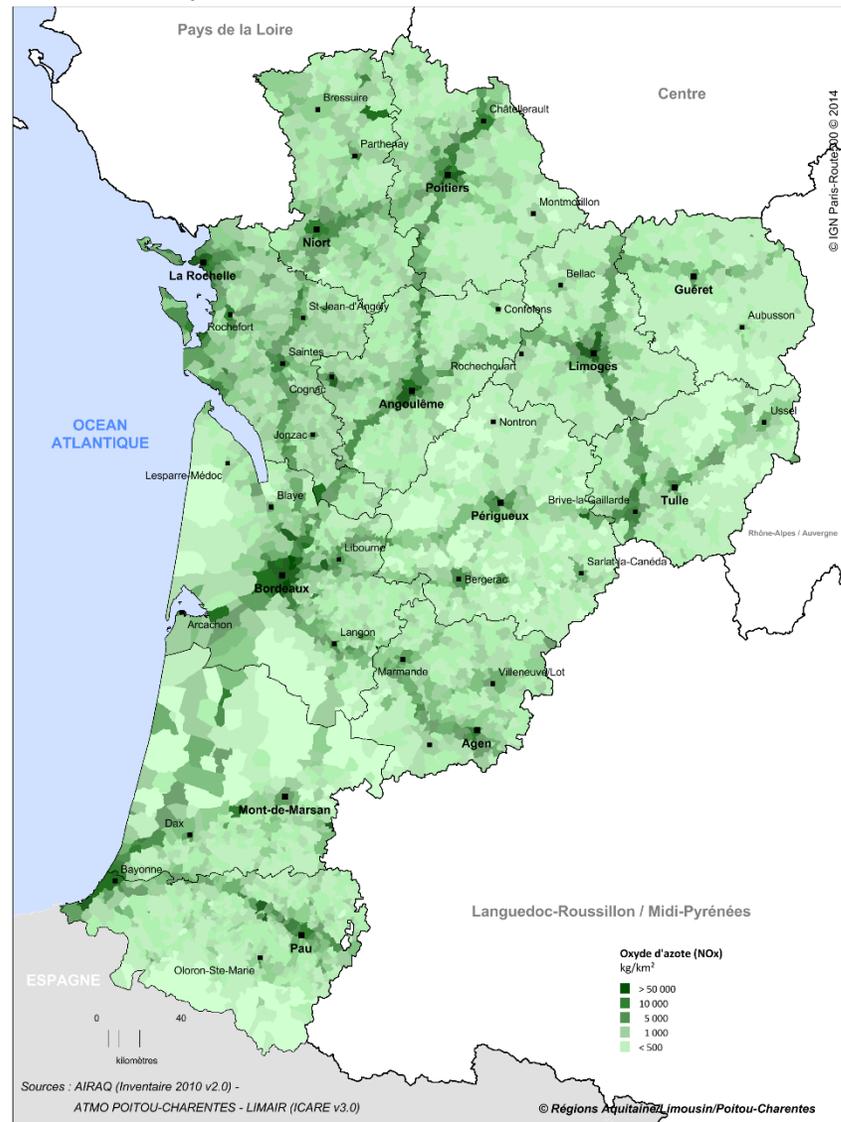


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Emissions d'oxydes d'azote (NOx)

Par commune en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Un coût environnemental élevé

- Une qualité de l'air dégradée le long des axes routiers principaux, ayant des conséquences en termes de santé publique
- Empreinte carbone – approche consommation : chaque néo-aquitain émet 10,7 tCO2e par an (Français = 11) mais avec une part due aux transports plus importante, en raison d'un territoire moins dense
- Inventaire des émissions – approche cadastrale : chaque néo-aquitain émet 8,4 tCO2e par an contre 6,6 pour chaque Français. Ecart dus au secteur transport – transit de marchandises et à l'agriculture
- Une mortalité routière qui reste élevée : Nouvelle-Aquitaine (2017) 5^e région française pour le nombre de tués par million d'habitants = 63 tués (France métro : 53).



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

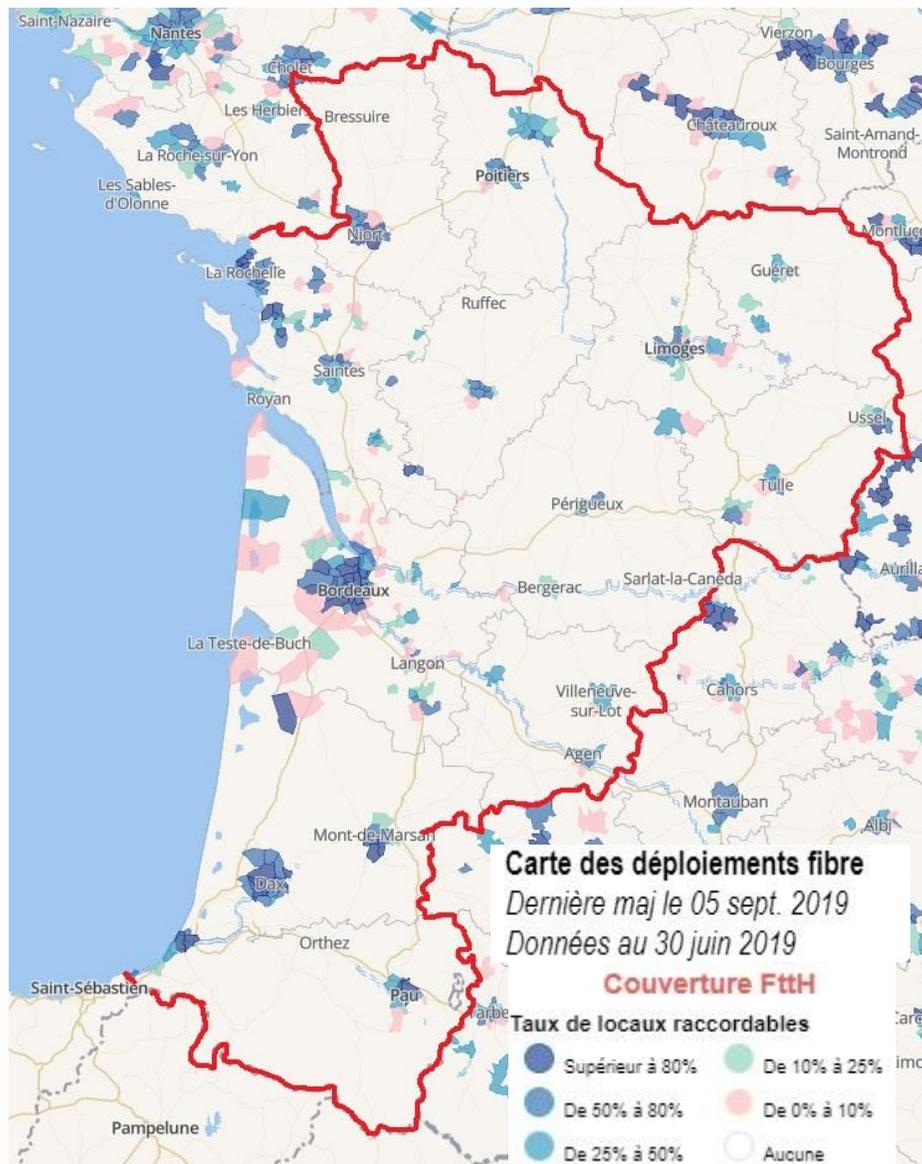
Des évolutions indispensables

- ❖ **Vers une limitation des externalités négatives dues au transit de marchandises et de personnes**
 - Un report modal à développer qu'il soit ferroviaire, maritime ou fluvial
 - Penser une offre de transport à destination des navetteurs

- ❖ **Une optimisation de l'expérience du passager**
 - Démarche d'intégration et travaux menés au sein du syndicat régional d'intermodalité Nouvelle-Aquitaine Mobilité : à terme évoluer vers la Mobility as a Service à l'échelle régionale ?
 - 28 pôles d'échanges multimodaux, une vingtaine d'autres à déployer
 - Réduction des temps de parcours via travaux sur le réseau ferroviaire, y compris sur les lignes capillaires pour favoriser le report modal du fret

- ❖ **Des déplacements plus propres et efficaces**
 - Un déploiement d'infrastructures de recharges électriques en territoires peu couverts + une exploration des possibilités de l'hydrogène
 - Capitalisation sur les acquis néo-aquitains en matière de Smart mobilité (expérimentations, cluster Topos, événements accueillis...).





Source – Cartefibre.arcep.fr

Un déploiement du haut-débit encore contrasté

- Réseau filaire haut-débit : Nouvelle-Aquitaine à la 10^e position sur 14 pour le taux d'accès des locaux entre 8 et 30 Mbits/s avec des disparités territoriales persistantes.
- Plan régional de déploiement du haut-débit visant à résorber les disparités territoriales = 1,2 Md €
- 51 communes toujours en zone blanche 2G et 3G.
- De nombreuses zones blanches et grises pour la 4G, la couverture théorique annoncée par les opérateurs n'étant pas toujours au niveau annoncé.
- Des besoins particuliers de connexion en saisonnalité et en mobilité



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Objectif stratégique 4

**Une Europe plus sociale – Mise en
œuvre du socle européen des
droits sociaux**



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Une région qui crée proportionnellement plus d'emplois qu'au niveau national

- + 4,6 % entre 2010 et 2017 contre 3,7 % en France métropolitaine
- Une répartition territoriale de l'emploi contrastée : 48,8 % de l'emploi régional concentré dans les cinq principales zones d'emploi de la région en 2016
- Une progression de l'emploi non homogène sur le territoire : zones les plus dynamiques situées sur la façade ouest
- Un taux d'emploi des 15-64 ans (63,9 % en 2016) inférieur aux moyennes nationale et européenne (respectivement 64,7 % et 67,7 %), particulièrement pour les seniors
- Une économie sociale et solidaire très présente
 - 22 600 établissements employant en 2015 223 000 salariés, soit 12 % des effectifs salariés de la région.
 - 7 salariés de l'ESS sur 10 travaillent dans une association
 - Des mutuelles plus présentes dans la région qu'ailleurs (spécificité du tissu niortais)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Un taux de chômage en net recul, inférieur à la moyenne nationale

- **7,8 % de la population active** au 2^e trim. 2019, soit 0,6 point de moins qu'un an auparavant, contre 8,2 % en France métropolitaine. Des disparités territoriales
- Demandeurs d'emploi en Nouvelle-Aquitaine : davantage de femmes qu'au niveau national et des DE légèrement plus âgés (26 % ont plus de 50 ans) ; 47 % sont inscrits depuis plus d'un an
- **Une baisse de la demande d'emploi des jeunes** dans tous les départements de la région (excepté en Creuse et Lot-et-Garonne)
 - 15 % de demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans, comme au niveau national
 - De légères disparités territoriales : de 14 % dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques à 18 % en Vienne et Deux-Sèvres
- Quartiers politique de la ville : une population plus jeune, moins diplômée, davantage affectée par le chômage (26,5 % dans les QPV de la région)
- **27 % des créateurs d'entreprise** sont des demandeurs d'emploi



Union Européenne

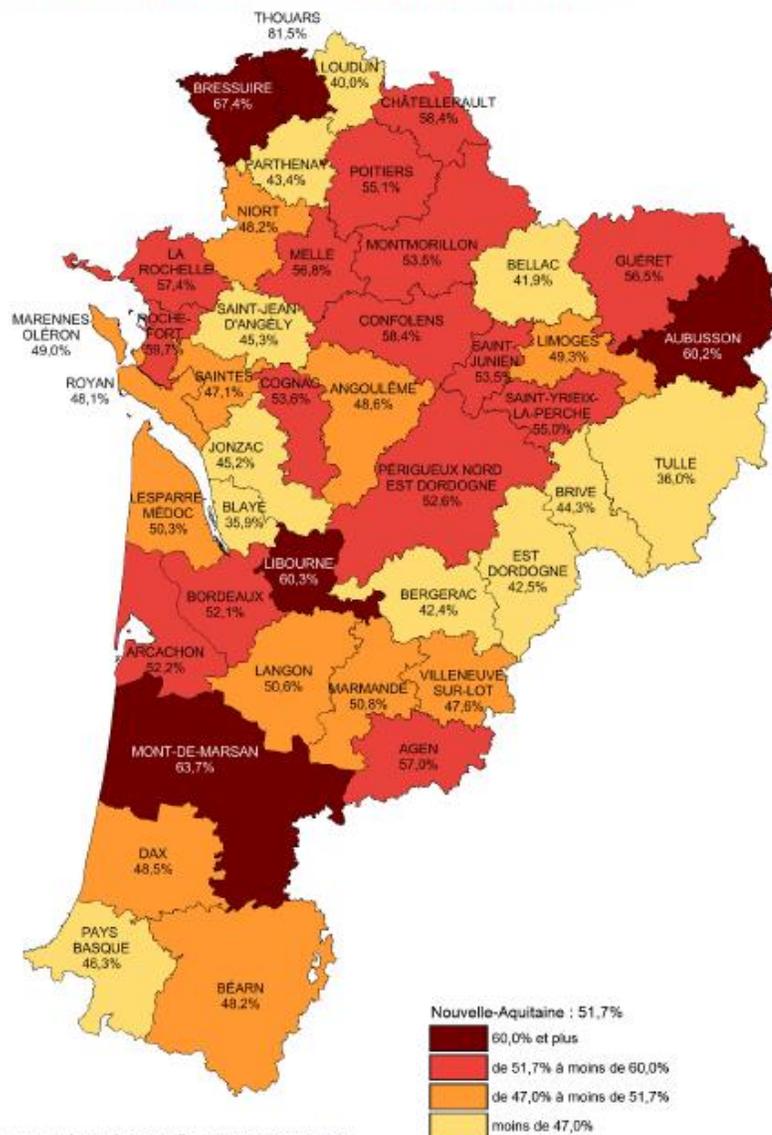


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Carte 4

PROPORTION DE PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES À POURVOIR PAR LES EMPLOYEURS PAR BASSIN D'EMPLOI EN 2019



Source : Pole emploi Nouvelle-Aquitaine / BMO 2019

Des difficultés de recrutement en hausse

(Enquête Besoins en Main d'Œuvre NA 2019)

- 52 % des projets de recrutement jugés difficiles à pourvoir par les employeurs néo-aquitains pour 2019 (+2,7 points sur 1 an) / 50 % en moyenne nationale
- Des difficultés accrues :
 - dans la construction (73 % des intentions d'embauche jugées difficiles)
 - dans certains métiers : aides à domicile, conducteurs routiers, cuisiniers...
 - dans certains bassins d'emploi : Thouars, Bressuire, Mont-de-Marsan, Libourne...

Des métiers en évolution

- Renforcement des métiers les plus qualifiés au détriment des ouvriers et employés qualifiés
- Maintien de la part des employés et des ouvriers peu qualifiés (créations d'emplois dans les métiers d'aide à la personne et dans d'autres métiers de service)



Un niveau global de qualification en hausse

- **Qui reste plus faible qu'au niveau national**
 - Part des diplômés de l'enseignement supérieur en augmentation (de 22 % à 25 % entre 2010 et 2015) mais restant très en-deçà du niveau national (28 %)
 - 30 % de la population peu ou pas diplômée, taux identique au niveau national
- **Une population peu ou pas diplômée plus présente dans des territoires à dominante rurale**



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Améliorer l'accès à des services de qualité inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

Orientation en fin de 3^{ème} : différents types d'orientation selon les académies

- Bordeaux : forte dominante en voie générale et technologique
- Poitiers : apprentissage développé
- Limoges : orientation importante en voie professionnelle scolaire

Un poids important de l'enseignement professionnel et de l'enseignement agricole

- Une offre dense de formations, moins diversifiée en milieu rural
- 30 % des effectifs de lycéens inscrits dans la voie professionnelle
- 2^e région pour le nombre d'établissements et de jeunes en formation dans l'enseignement agricole (13 % des effectifs nationaux)

4^e région française par ses effectifs d'apprentis

- 8 % des apprentis de France métropolitaine
- Une forte dynamique de l'enseignement supérieur (27 % des apprentis en 2014 contre 12 % en 2005), néanmoins sous-représenté par rapport au niveau national (34 %).
- Des disparités infrarégionales : taux d'apprentissage supérieur à 6,5 % dans les Deux-Sèvres, en Dordogne et en Charente mais inférieur à 4,5 % en Haute-Vienne et en Gironde.



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Améliorer l'accès à des services de qualité inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

Moins de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

- **Moins de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur** (41,1 % de la population âgée de 30 à 34 ans contre 43,9 % en France métropolitaine en 2016) **et de fortes disparités territoriales**
- **Un taux de poursuite d'études supérieures plus faible que la moyenne nationale** (73,6 % des bacheliers néo-aquitains en 2015 contre 79,4 % en France métropolitaine), expliqué en partie par la part importante des lauréats issus de la voie professionnelle
- **Une forte progression des effectifs étudiants** (+20 % entre 2010 et 2018), supérieure à celle observée au niveau national (+16 %)
- **2^e rang des régions les plus dynamiques en termes de progression des effectifs d'élèves ingénieurs** (+75 % entre 2001 et 2015)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Les jeunes quittant le système scolaire sans diplôme sont moins nombreux qu'au niveau national

- Une problématique forte, toutefois moins répandue qu'à l'échelle nationale :
 - 21,7 % des jeunes quittent le système scolaire sans diplôme (23,4% en France de province).
- Des disparités infra-régionales marquées : une proportion de jeunes sans diplôme plus forte en Dordogne, Lot-et-Garonne, Creuse, Haute-Vienne
- Environ 109 000 jeunes, soit 17 % des 15-24 ans, ni scolarisés, ni en emploi. 75 % d'entre eux sont en recherche d'emploi.



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Moins de difficultés sociales qu'en moyenne mais des poches de pauvreté

- **Des situations de pauvreté moins répandues qu'au niveau national**
 - 13,7% de personnes vivant en 2015 en dessous du seuil de pauvreté, contre 14,9 % en France métropolitaine
- **Des poches de pauvreté** : n milieu rural et au sein des 81 quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région
- **Un parc de logement social structurellement faible et en tension**
 - 11 logements locatifs sociaux pour 100 résidences principales contre 19 % en France métropolitaine – 11^e rang des 13 régions métropolitaines
 - Des besoins hétérogènes en fonction des populations (âge, situation sociale...) et des territoires
 - 1 attribution de logement social enregistrée pour 3,5 demandes



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Améliorer l'accès à des services de qualité inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

Des besoins en hébergement mal couverts pour les populations précaires et les réfugiés

- Des besoins en hébergement des populations en situation de précarité ou mal logées non couverts du fait d'une offre « accueil hébergement insertion », hors maisons relais, inférieure à l'offre moyenne nationale et caractérisée par de fortes disparités départementales.
- Accueil et intégration des réfugiés : un parc d'hébergement insuffisant et des problématiques d'accès au droit et aux soins
 - 8 393 places pour les demandeurs d'asile et les réfugiés au 31 décembre 2018.
 - 4^e région en nombre de places après Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France.



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Objectif stratégique 5

**Une Europe plus proche des citoyens -
Encouragement du développement durable
et intégré des zones urbaines, rurales et
côtières et des initiatives locales**



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

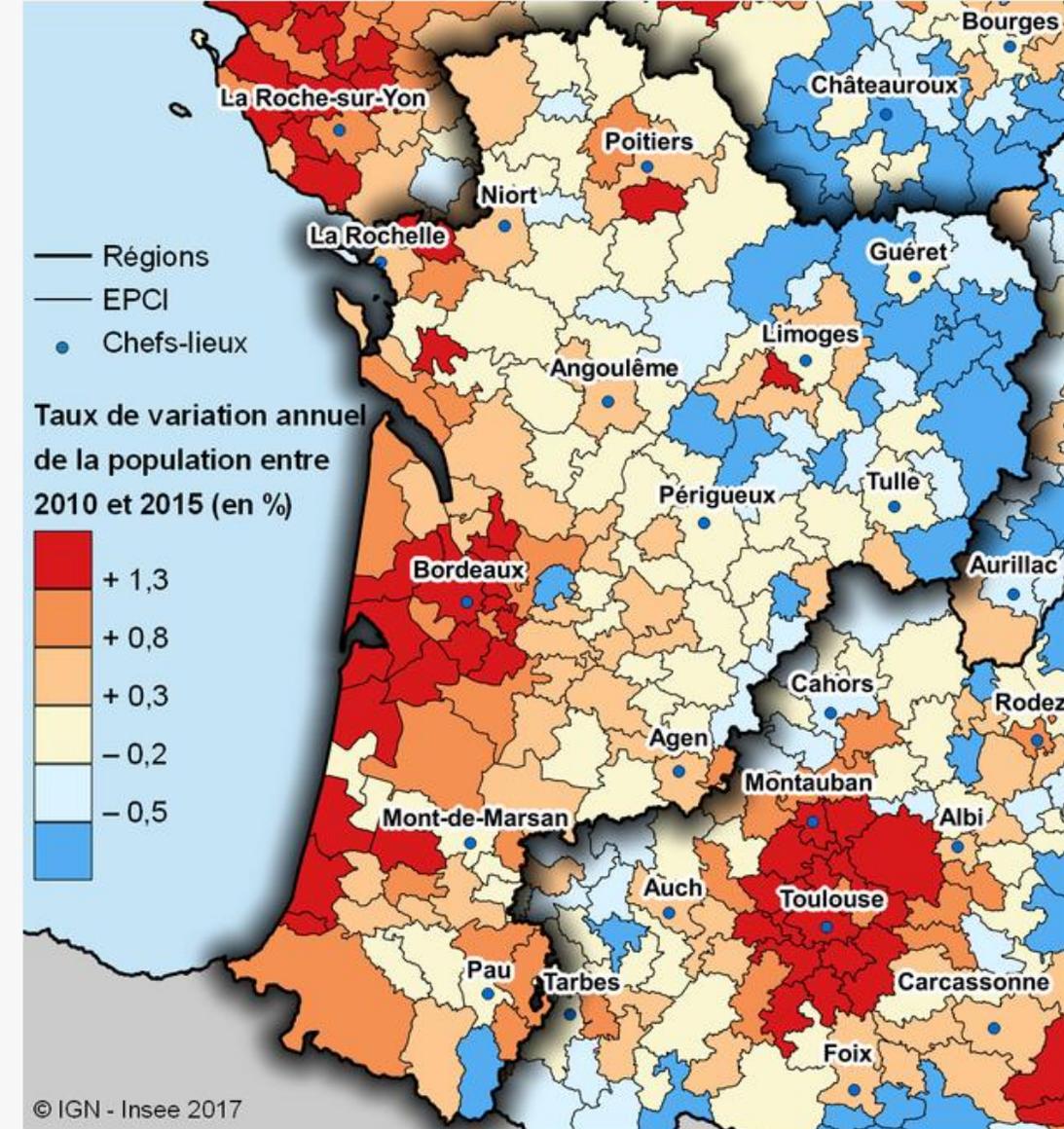
*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Une région vaste et peu dense

- 84 061 km², 6 Millions d'habitants => une faible densité : 71 hab/km² (118 en France)
- Une croissance démographique plus rapide qu'au niveau national (+51 000 habitants entre 2016 et 2019, +0,9 % contre +0,5 % en France), portée par le solde migratoire
- Le littoral et les grandes agglomérations sont les plus attractifs et la moitié de la population vit à moins de 60 km de l'océan
- 54 % de la population vit dans une commune peu dense ou très peu dense (35 % en France)



Taux de variation annuel de la population entre 2010 et 2015 par EPCI



Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

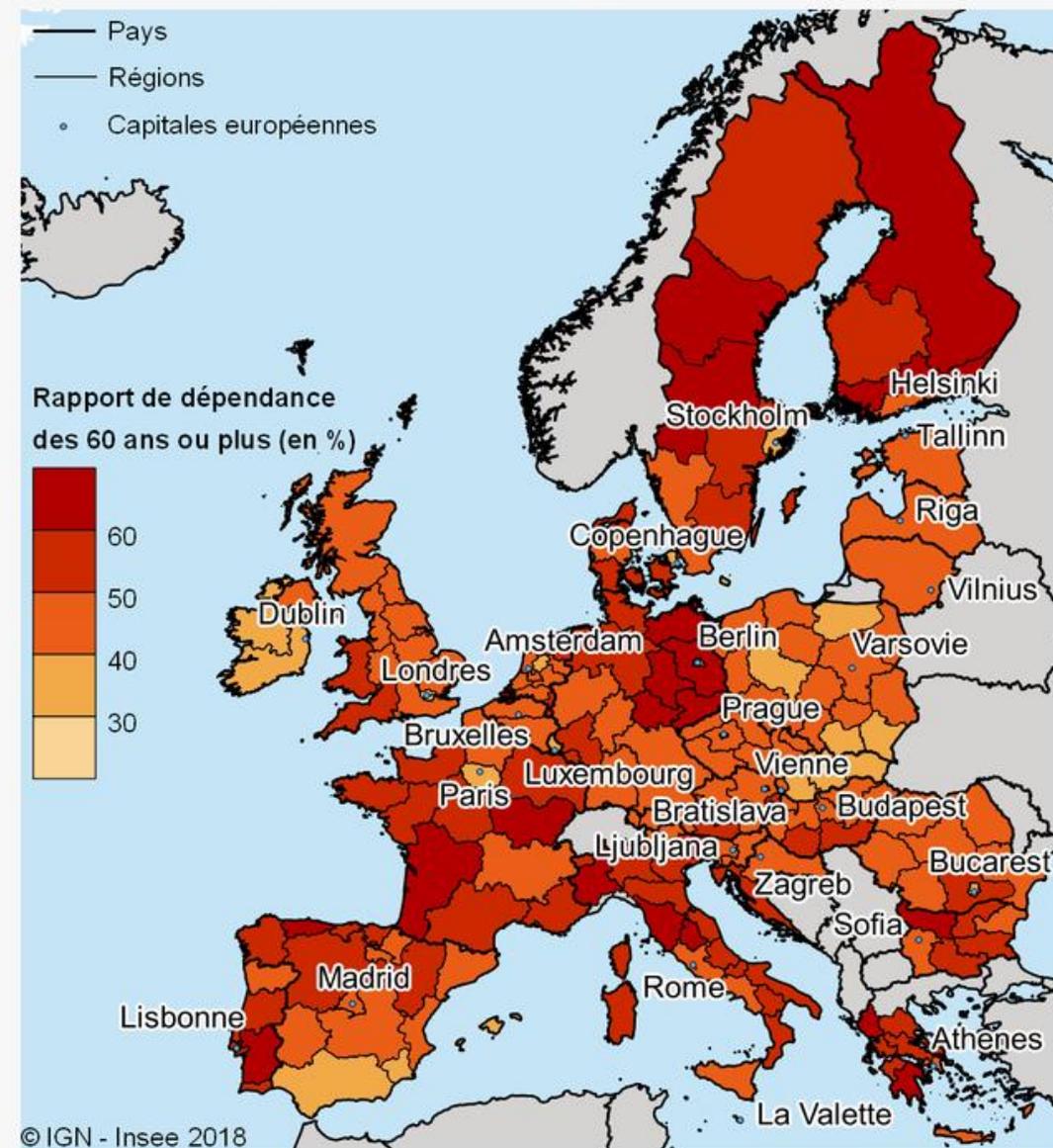
Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil

Une population plus âgée que la moyenne

- +900 000 seniors > 65 ans en 2050 : de 21 % à 31 % de la population
- Forte concentration de personnes très âgées (4 % > 85 ans)
- Un rapport de dépendance démographique des personnes âgées élevé : 62 % contre 50 % France et 48 % UE
- Des besoins en termes de santé, d'accompagnement de la dépendance, d'adaptation du logement et de l'espace public, de lutte contre la précarité
- Mais un taux de renouvellement des actifs de 46 % > de 7 points à la moyenne européenne => compenser les départs à la retraite des « papy boomers »



Figure 1 - La Nouvelle-Aquitaine, une des régions les plus âgées d'Europe
Rapport des 60 ans ou plus sur les 20-59 ans dans les régions de l'Union européenne des 28



Une armature urbaine relativement équilibrée sur le territoire

- Villes et bourgs maillent le territoire et constituent un **rempart contre la déprise territoriale**
- Attractivité des **communes périphériques** au détriment des villes-centres
- Importance de la **vacance commerciale ou de logement** dans des villes-centres : vacance commerciale > 15 % à Libourne, Marmande, Guéret, Châtelleraut, Villeneuve-sur-Lot
- Un phénomène de **dévitalisation**, observé aussi dans les communes rurales



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Un espace spécifique : le littoral

- **Une forte vocation maritime** avec un linéaire de 973 km de côtes
- **Grande diversité de milieux** : estuaires, plages, dunes et forêts dunaires, plans d'eau douce arrières-dunaires et zones humides associées, falaises maritimes, vasières, prés salés, marais...
- **Des sources de fragilisation diverses** : fortes pressions en termes d'urbanisation, de consommation d'espace et de fréquentation touristique, effets de l'érosion du trait de côte, submersion marine...
- **Présence de 2 grands ports maritimes** (Bordeaux, La Rochelle), d'1 port régional, Bayonne, et du bipôle portuaire Rochefort et Tonnav-Charente, atouts précieux pour l'économie et l'emploi



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Un espace spécifique : la montagne

- Des espaces de haute et de moyenne montagne avec les Pyrénées au sud et la montagne Limousine à l'est
 - 448 communes relevant de la Loi Montagne
- Des espaces de montagne en déprise : baisse de population depuis 1990, qui s'intensifie sur la période 1999-2014
- Un espace montagnard caractérisé par un endémisme animal et végétal
- Des pressions anthropiques et climatiques :
 - Fragmentation de certaines vallées concentrant le tissu urbain et les infrastructures de transport
 - Détérioration de la faune et de la flore
 - Evolution des activités



Union Européenne

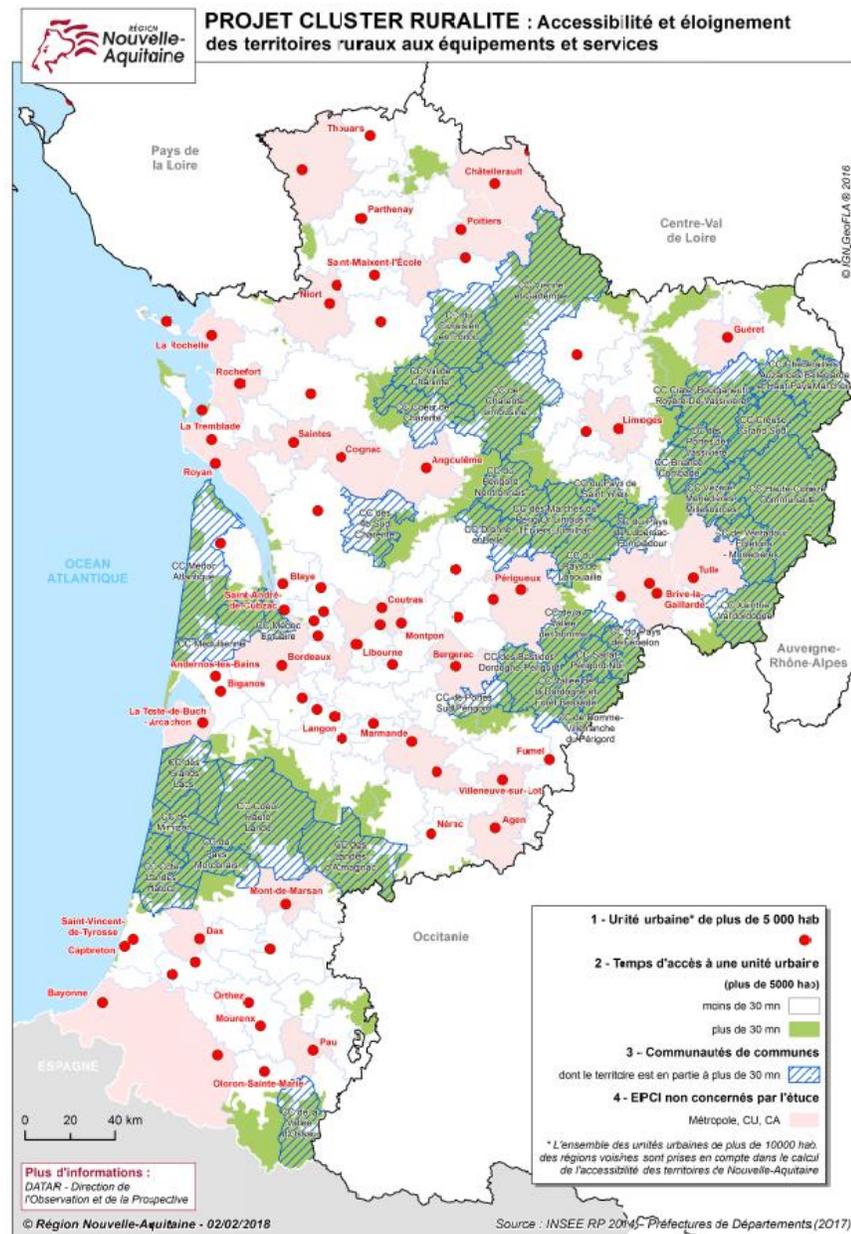


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Un bon niveau d'accès aux équipements et services de la vie courante

- Bon accès aux équipements de la vie courante. Les zones à faible densité n'en sont pas forcément les moins bien pourvues
- Disparités d'accès aux services, présence liée à la densité de population
- 8^e région pour le temps d'accès médian aux services, moyenne de 19 min en voiture



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Des disparités territoriales d'accès aux soins

- Toutes disciplines confondues, un **taux d'équipement en établissements de santé globalement supérieur à la moyenne nationale**
- Une **densité de médecins généralistes supérieure à la moyenne nationale** : 143 pour 100 000 habitants contre 133 en France métropolitaine
- Une **densité de médecins spécialistes inférieure à la moyenne nationale** dans tous les départements de la région (excepté départements 33 et 64) :
 - 156 spécialistes pour 100 000 habitants contre 170 au niveau national
- **Des disparités territoriales marquées** en fonction du type de territoire, des spécialités...
- **Vieillesse des professionnels de santé** :
 - Près d'un tiers des médecins généralistes libéraux et un tiers des spécialistes libéraux sont âgés de 60 ans ou plus



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

De fortes disparités en matière d'habitat

- Forte **tension** des marchés fonciers et immobilier dans les bassins de vie attractifs
- Pression reportée sur les bassins de vie limitrophes
- **Déqualification** du parc de logements de certaines villes moyennes
- Dans des bassins de vie ruraux, parc ancien et dégradé, population plus âgée et moins aisée
- **Fracture énergétique** ouest-est
- **Mal logement** surtout dans les grandes agglomérations (sur-occupation, habitat indigne, précarité énergétique)
- Un faible taux de **logements sociaux** : 11 % contre 17 % au niveau national



Union Européenne

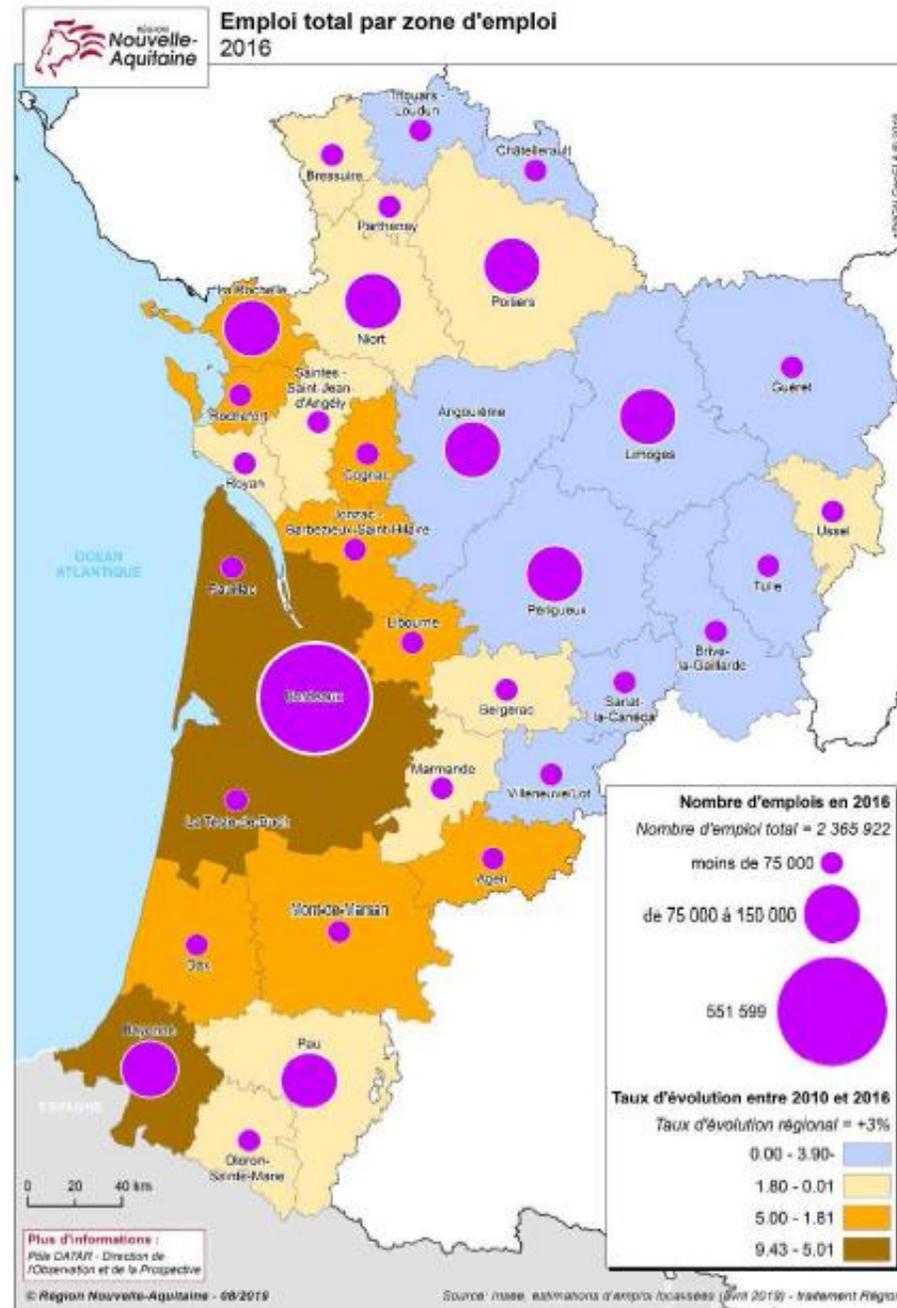


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Creusement des écarts en matière d'emploi depuis la crise

- Frange littorale dynamique / Est fragile
- Poids de la métropole et de sa zone d'emploi (24 % de la population et 22 % de l'emploi)
- Grande diversité des situations territoriales
 - Capacités productives
 - Attractivité résidentielle et touristique
 - Vitalité de la consommation locale
 - Dynamisme des centralités
 - Niveau de compétence de la population...
- 51 territoires de projet faisant l'objet d'une contractualisation avec la Région sur des projets créateurs d'activités, d'emplois et de services essentiels à la population



Quartiers prioritaires de la politique de la ville : des situations très variées

- 200 000 habitants dans les quartiers prioritaires de la région en 2015, soit 4 % de la population nationale en QPV
- Un revenu annuel médian inférieur de 7 000 euros en moyenne à celui de la population des unités urbaines englobant les quartiers QPV.
- Un taux d'emploi précaire des quartiers prioritaires de la région largement supérieur à celui des QPV de France métropolitaine (26 % contre 21 %)
- 1/3 de logements sociaux
- Moindre présence d'équipements :
 - Seule la moitié des QPV néo-aquitains possède en 2015 au moins deux équipements de loisirs et de commerce
- Des difficultés en termes de mobilité : 46 % des 18-24 ans déclarent avoir renoncé à une formation ou à un emploi



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Pistes d'enjeux



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Pistes d'enjeux 2021- 2027



1. Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante

- Renforcer la croissance et la compétitivité des PME notamment des jeunes PME innovantes
- Développer les capacités de recherche publique et privée
- Poursuivre le renforcement de l'écosystème de l'innovation, la structuration des filières et les expérimentations territoriales
- Favoriser la transformation numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises et des acteurs publics
- Accompagner le développement des compétences disponibles pour les entreprises (écoles d'ingénieurs, etc.)
- Offrir des outils de financement adaptés aux besoins des entreprises



2. Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone

- Réduire la part des énergies fossiles et développer le mix des énergies renouvelables
- Améliorer la compétitivité énergétique des entreprises
- Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété du parc résidentiel et tertiaire
- Anticiper les évolutions de la bande côtière et réduire les risques côtiers
- Stopper l'érosion du vivant et assurer la reconquête des espaces naturels et de la biodiversité
- Développer une économie circulaire résiliente moins consommatrice de ressources naturelles et moins polluante
- Préserver la ressource en eau tout en permettant des usages maîtrisés et optimisés, dans un contexte de changement climatique
- Favoriser et accroître la mobilité durable et développer l'intermodalité (pôles d'échanges multimodaux, développement des infrastructures de recharge, verdissement des flottes de transports de marchandises et de passagers, mobilités douces et électriques et infrastructures cyclables),

Enjeu transversal : Sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux et association/concertation à la définition des politiques publiques



Union Européenne



Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



3. Une Europe plus connectée

- Favoriser le report modal pour le transport de voyageurs et de marchandises
- Sauvegarder et moderniser les infrastructures de transport
- Finaliser le déploiement du très haut débit sur le territoire



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

4. Une Europe plus sociale

- Développer une offre de service lisible sur l'orientation, l'information sur les métiers et les formations, équitable sur tous les territoires pour tous les publics et accompagner, outiller et coordonner les opérateurs de l'orientation
- Améliorer la qualification des actifs
- Rapprocher la demande d'emploi des entreprises qui recrutent et impliquer les entreprises dans les parcours professionnels
- Favoriser le développement de l'apprentissage
- Favoriser le maintien d'activités des entreprises, notamment par le soutien à la transmission/reprise des PME
- Favoriser l'emploi par la création d'activité y compris dans l'Economie Sociale et Solidaire en favorisant l'innovation sociale
- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, lutter contre le décrochage universitaire et améliorer l'orientation post-bac



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

5. Une Europe plus proche des citoyens

- Renforcer l'ingénierie opérationnelle dans les territoires
- Réduire les inégalités d'accès aux services sur l'ensemble du territoire régional (éducation, formation, culture, santé, logement, sport, loisirs,...)
- Renforcer l'attractivité des territoires, des talents et des expertises : réhabilitation des friches, revitalisation des centres-bourgs, développement culturel et des loisirs, tourisme durable, accueil de médecins, etc.,
- Adapter les équipements des territoires au vieillissement de la population et aux publics empêchés (personnes en situation de handicap permanent ou temporaire, etc.)
- Accompagner les dynamiques d'innovation et de reconversion territoriale (stations balnéaires et de sports d'hiver en montagne, adaptabilité des activités à un tourisme 4 saisons ...)
- Développer les logiques de coopération entre les territoires.

Enjeu transversal : Porter une attention particulière aux villes moyennes « d'équilibre » et conforter l'armature urbaine. Apporter des réponses spécifiques aux problématiques des « ruralités »



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



europa.21-27@nouvelle-aquitaine.fr



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

V. Conclusions



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu